

BÂTIR

UN AVENIR

RESPONSABLE

Les Éleveurs
de porcs du Québec



TABLE DES MATIÈRES

- 3 MOT DU PRÉSIDENT
- 5 CONSEIL D'ADMINISTRATION ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

**MAINTENIR UNE GESTION CONCERTÉE,
DYNAMIQUE ET RENTABLE DU SECTEUR
PORCIN QUÉBÉCOIS**

- 14 MOT DE PRÉSENTATION DES RÉALISATIONS RELEVÉES DANS LE RAPPORT ANNUEL
- 16 PLAN STRATÉGIQUE DE LA FILIÈRE PORCINE
- 19 ACCROÎTRE LES REVENUS DU MARCHÉ
- 26 AMÉLIORER LA RENTABILITÉ PAR LA RÉDUCTION DES COÛTS ET LA GESTION DES RISQUES DU MARCHÉ
- 33 CONSOLIDER NOTRE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE
- 41 SE MOBILISER POUR LA SANTÉ

**VISER UNE ORGANISATION REPRÉSENTATIVE,
EFFICACE ET ENGAGÉE AU SERVICE DES
PRODUCTEURS**

- 50 RENFORCER LA VIE ASSOCIATIVE
 - 52 RÉVISER LA STRUCTURE
 - 53 ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET PLAN QUINQUENNAL
-
- 59 LES REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC
 - 61 LA COMMUNICATION AU COEUR DE L'ACTION
 - 63 STATISTIQUES ET INDICATEURS ÉCONOMIQUES



BÂTIR UN AVENIR RESPONSABLE

L'écrivain français Antoine de Saint-Exupéry a déjà dit : « Quand tu veux construire un bateau, ne commence pas par rassembler du bois, couper des planches et distribuer du travail, mais réveille au sein des hommes le désir de la mer grande et large. » En 2012, j'avais lancé un appel aux partenaires de la filière, éleveurs et acheteurs, pour travailler ensemble et assurer la prospérité de nos entreprises.

Bâtir un avenir responsable, c'est la vision des éleveurs et de nos partenaires pour relever les défis que nous rencontrerons au cours des prochaines années. Cette vision représente les fondations de cet édifice. Cette vision est nécessaire pour optimiser le plein potentiel de notre filière et amener notre industrie à se redresser, à se dépasser et à se moderniser pour saisir toutes les perspectives d'avenir du marché.

Pour bâtir l'avenir, il faut des fondations solides. Notre mission est d'offrir les services requis pour répondre aux besoins des producteurs, qui sont le socle de cet édifice. Le plus beau témoignage de cette confiance s'est exprimé en 2014 avec le 25^e anniversaire de la mise en marché collective. Souvenons-nous qu'en 1989, nous avons déjà une vision, et l'encan électronique a été un outil très utile pour lancer les bases de la collaboration avec les acheteurs, avec l'objectif d'occuper la place qui nous revient. À l'époque, les relations étaient loin d'être harmonieuses. L'étape de l'encan a permis de donner naissance à la Convention de mise en marché des porcs que nous connaissons actuellement, en cours de renouvellement. La volonté de conclure est bien présente chez toutes les parties, mais notre priorité est d'accélérer les discussions avec les acheteurs pour parvenir rapidement à un accord final avant la fin de l'année.

En 2014, nous avons posé les fondations pour bâtir un avenir responsable. Nous avons publié notre premier rapport de responsabilité sociale, fondé sur la reddition de comptes et l'amélioration continue. Cette démarche, entreprise depuis plusieurs années déjà, fait valoir tout le chemin que nous avons parcouru en matière de performance environnementale, économique et de cohabitation. Ce rapport exprime l'engagement des éleveurs de porcs québécois à être des entrepreneurs passionnés et déterminés, dans le respect des animaux, des travailleurs et des communautés. Comme président et comme éleveur, je suis plus que fier de la motion de félicitations qui a été adoptée à l'unanimité par les 125 députés de l'Assemblée nationale du Québec en juin dernier. C'est la reconnaissance de ce que nous sommes et de notre capacité à répondre aux besoins des marchés et aux attentes des citoyens.

Notre secteur connaît de belles opportunités de croissance grâce aux prix intéressants que nous avons connus en 2014 et aux perspectives des marchés d'exportations. Pour profiter de ces occasions d'affaires, nous avons élaboré, avec les partenaires de la filière, un plan stratégique et démontré à nos interlocuteurs gouvernementaux que nous étions capables de travailler en concertation pour mettre fin à la décroissance et maintenir une industrie porcine québécoise forte. Nous avons exprimé notre volonté d'investir près d'un milliard de dollars au cours des dix prochaines années et de créer des emplois qui contribueraient à dynamiser le tissu économique régional du Québec.

Nous avons fait nos devoirs, proposé des solutions et nous nous sommes mis à l'ouvrage pour travailler ensemble et mettre en place les conditions propices à la consolidation et au développement du secteur. Nous avons déjà obtenu des résultats, comme le Porc Show, le plan stratégique ou l'Équipe québécoise de santé porcine, qui sont autant de briques dans l'édifice que nous construisons. Malgré tout, nous voulons construire une maison solide, qui nous permettra de résister aux intempéries. Pour cela, nous avons besoin d'un cadre financier stable et connu pour les cinq prochaines années et un appui en matière de santé et de bien-être animal. Ces deux conditions sont garantes de l'avenir, car, comme producteurs, nous souhaitons avoir à notre disposition des outils pour demeurer compétitifs, passer au travers en cas de crise et assurer un avenir prometteur à notre relève. Les discussions se poursuivent avec le MAPAQ et la FADQ, mais les réponses tardent à venir concernant le nouveau coût de production, la prévisibilité des règles du jeu en matière de sécurité du revenu ou encore la possibilité de mettre en place des mesures pour accompagner le développement du secteur. Il est bon de se rappeler que l'argent investi par l'État a un effet de levier dans l'économie, et l'argumentaire économique que nous avons déposé au gouvernement est sans équivoque à ce sujet. En dépit de l'accueil favorable que nous avons reçu à toutes les initiatives que nous avons proposées, nous consolidons l'édifice, car nos objectifs sont bien définis et nos bases robustes. Nous entrevoyons l'avenir avec confiance, car nous parlons d'une voix forte, guidés par un projet inspirant et réaliste.

**PARTENAIRES DE CONFIANCE DU GOUVERNEMENT POUR LA CROISSANCE DU QUÉBEC
ET LA VITALITÉ DES RÉGIONS.**

**PARTENAIRES DE CONFIANCE DES CONSOMMATEURS POUR UNE VIANDE DE QUALITÉ IRRÉPROCHABLE,
PRODUITE DANS LE RESPECT DES COMMUNAUTÉS, DU BIEN-ÊTRE ANIMAL ET DE L'ENVIRONNEMENT.**

FIERS BÂTISSEURS D'UN AVENIR RESPONSABLE, NOUS SOMMES LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC.

Le président,



David Boissonneault

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET STRUCTURE ORGANISATIONNELLE



David Boissonneault
Président des
Éleveurs de porcs
du Québec



Cécilien Berthiaume
Président des Éleveurs
de porcs de la Beauce
& des Deux Rives*
1^{er} vice-président
des Éleveurs de porcs
du Québec



David Duval
Président des Éleveurs
de porcs de la Montérégie
2^e vice-président
des Éleveurs de porcs
du Québec



Normand Martineau
Vice-président des
Éleveurs de porcs de la
Beauce & des Deux Rives*
1^{er} membre du comité
exécutif des Éleveurs de
porcs du Québec



Yvan Fréchette
Président du Syndicat des
producteurs de porcs du
Centre-du-Québec
2^e membre du comité
exécutif des Éleveurs de
porcs du Québec



Lisette Jean
Présidente des Éleveurs
de porcs du
Bas-Saint-Laurent



André Auger
Président des Éleveurs
de porcs de la Mauricie
(Remplacé par Benoît Magny
en avril 2015)



Jocelyn St-Laurent
Président des Éleveurs
de porcs de l'Estrie



Bruno Bouffard
Président du
Comité de mise en
marché - finisseurs



Pierre Massie
Président du
Comité de mise en
marché - naisseurs

Depuis le 30 avril, madame Renée Henri siège au conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec à titre de vice-présidente du Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé du président des Éleveurs de porcs du Québec, des présidents des syndicats régionaux et des présidents des comités de mise en marché. Le vice-président des Éleveurs de porcs de la Beauce & des Deux Rives est aussi membre du conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec. Douze réunions du conseil d'administration ont été tenues au cours de la dernière année.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le comité exécutif voit au suivi des décisions du conseil d'administration.
Le comité exécutif s'est réuni à neuf reprises depuis un an.

**Les Éleveurs de porcs de la Beauce et les Éleveurs de porcs des Deux Rives se sont regroupés en 2014. Cette union était conditionnelle au maintien de deux comités distincts pour chacune des régions. Le président de chacun de ces comités siège au conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec.*

LES SYNDICATS RÉGIONAUX

Les Éleveurs de porcs du Bas-Saint-Laurent

284, rue Potvin
Rimouski (Québec) G5L 7P5
Téléphone : 418 723-2424
Télécopieur : 418 723-6045
Courriel : mylenegagnon@upa.qc.ca
Secrétaire : Mylène Gagnon
Présidente : Lisette Jean

Les Éleveurs de porcs de l'Estrie

4300, boul. Bourque
Rock Forest (Québec) J1N 2A6
Téléphone : 819 346-8905
Télécopieur : 819 346-2533
Courriel : froberge@upa.qc.ca
Secrétaire : François Roberge
Président : Jocelyn St-Laurent

Le Syndicat des producteurs de porcs du Centre-du-Québec

1940, rue des Pins
Nicolet (Québec) J3T 1Z9
Téléphone : 819 519-5838
Télécopieur : 819 415-0858
Courriel : marcdessureault@upa.qc.ca
Secrétaire : Marc Dessureault
Président : Yvan Fréchette

Les Éleveurs de porcs de la Montérégie

3800, boul. Casavant Ouest
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8E3
Téléphone : 450 774-9154
Télécopieur : 450 778-3797
Courriel : elianebergeronpiette@upa.qc.ca
Secrétaire : Éliane Bergeron Piette
Président : David Duval

Les Éleveurs de porcs de la Mauricie

230, rue Vachon
Trois-Rivières (Québec) G8T 8Y2
Téléphone : 819 378-4033
Télécopieur : 819 371-2712
Courriel : jtardif@upa.qc.ca
Secrétaire : Josée Tardif
Président : André Auger
*(Remplacé par Benoît Magny
en avril 2015)*

Le Syndicat des éleveurs de porcs de Lanaudière-Outaouais-Laurentides

110, rue Beaudry Nord
Joliette (Québec) J6E 6A5
Téléphone : 450 753-7486
Télécopieur : 450 759-7610
Courriel : claflamme@upa.qc.ca
Secrétaire : Claude Laflamme

*Le syndicat n'a pas été représenté au conseil
d'administration des Éleveurs de porcs de mars
2014 à avril 2015.*

Les Éleveurs de porcs de la Beauce & des Deux Rives

1068, boul. Vachon Nord, bureau 100
Place Mariville
Sainte-Marie (Québec) G6E 1M6
Téléphone : 418 228-5588 ou 1 888 938-3872
Télécopieur : 418 228-3943
Courriel : maparent@upa.qc.ca
Secrétaire : Marc-Antoine Parent
Président du syndicat : Cécilien Berthiaume
(Président du comité de la Beauce) *
Vice-président du syndicat : Normand Martineau
(Président du comité des Deux Rives) *

*Les Éleveurs de porcs de la Beauce et les Éleveurs de porcs des Deux Rives se sont regroupés en 2014. Cette union était conditionnelle au maintien de deux comités distincts pour chacune des régions. Le président de chacun de ces comités siège au conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec.

LES COMITÉS DE MISE EN MARCHÉ

La composition et le rôle des comités de mise en marché découlent des règles prévues dans le Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec. Essentiellement, ces comités ont pour fonction d'élaborer tout projet de mise en vente en commun et tout mécanisme de fixation du prix pour les groupes qu'ils représentent. S'il y a lieu, ils agissent également, avec les Éleveurs de porcs du Québec, comme agents de négociation des conditions de vente de leur produit. Lors de l'AGA des producteurs visés par le plan conjoint, tenue en juin 2013, les délégués ont adopté une modification ayant pour effet de ne conserver que deux comités, soit l'un représentant les naisseurs et l'autre représentant les finisseurs. Ces deux comités sont composés d'un représentant désigné par chacune des régions.

MEMBRES DES COMITÉS DE MISE EN MARCHÉ (NAISSEURS ET FINISSEURS) 2014-2015

RÉGIONS	NAISSEURS	FINISSEURS
Bas-Saint-Laurent	Siège vacant*	Pascal Rioux
Beauce	Luc Veilleux Guylaine Bergeron	Simon Breton
Centre-du-Québec	Siège vacant*	David Vincent
Estrie	Roberto Rodriguez, membre exécutif	Bruno Bouffard, président
Lanaudière	Sébastien Coutu	Marc-André Mercier **
Mauricie	Joël Lessard	Yves Lefebvre
Deux Rives	Mario Gagné	Robert Labrecque, membre exécutif
Montérégie	Pierre Massie, président François Nadeau, vice-président	Julien Santerre, vice-président

* Les sièges ont été comblés par un représentant supplémentaire en Beauce et en Montérégie en vertu des dispositions prévues au plan conjoint.

** En remplacement de François Bélisle

LES COMITÉS CONSULTATIFS

Outre le conseil d'administration et le comité exécutif, les règlements généraux prévoient la constitution du comité vérification interne et finances. Le conseil d'administration s'adjoint également des comités pour l'étude de dossiers spécifiques ou la réalisation de certains projets. Ces comités sont composés des administrateurs des Éleveurs de porcs du Québec, des membres des comités de mise en marché et de syndicats régionaux. Certains de ces comités comptent aussi un ou des membres supplémentaires provenant de l'extérieur de l'organisation. Il peut s'agir d'un éleveur ou d'une ressource externe.

SANTÉ, QUALITÉ, RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT

David Duval – Président
Julien Santerre – Vice-président finisseurs
François Nadeau – Vice-président naisseurs
Yvan Fréchette
Normand Martineau
Membre externe : Mélanie Dinelle - Productrice
Membre externe : René Roy - Producteur
Nombre de réunions : 8

COMMUNICATIONS ET VIE ASSOCIATIVE

Yvan Fréchette – Président
André Auger
Lisette Jean
Victor Blais – Syndicat des Éleveurs de porcs de l'Estrie
Membre externe : Claude-Émilie Canuel – Producteur
Membre externe : Caroline Vermette – Productrice
Nombre de réunions : 3

COÛT DE PRODUCTION

Cécilien Berthiaume, président
Bruno Bouffard – Président finisseurs
Pierre Massie – Président naisseurs
Jean-Guy Hamelin - Syndicat des Éleveurs de porcs de la Montérégie
Simon Breton - Syndicat des Éleveurs de porcs de la Beauce & des Deux Rives
Membre externe : Régnald Mercier - Shur-Gain
Expert coût de production CDPQ : Benoît Turgeon
Nombre de réunions : 4

VÉRIFICATION INTERNE ET FINANCES

Jocelyn St-Laurent – Président
Cécilien Berthiaume
David Boissonneault
David Duval
Nombre de réunions : 13

PPA (COMITÉ DE RECOURS)

André Auger – Président
Yvan Fréchette
Pierre Massie
Nombre de réunions : Aucune

VALORISATION DU PRODUIT ET DE LA PROFESSION

Pierre Massie – Président
André Auger
Jocelyn St-Laurent
Jean-Paul Roulin – Syndicat des Éleveurs de porcs de la Montérégie
Membre externe : Julie Bogemans – Productrice
Membre externe-Abattoir : Sylvie Hautcoeur de Lucyporc
Membre externe-Abattoir : Marylène Ménard de F. Ménard
Nombre de réunions : 2

COMITÉ DE NÉGOCIATION - CONVENTION DE MISE EN MARCHÉ DES PORCS

David Boissonneault – Président
Bruno Bouffard, président - Comité de mise en marché – finisseurs
Jean Larose – Directeur général
Marie-Eve Tremblay – Directrice du Service des affaires économiques
Daniel Hudon – Directeur du Service de la mise en marché
Nombre de réunions : 16

RÉFLEXION SUR LA STRUCTURE DE L'ORGANISATION

David Boissonneault – Président
André Auger
Cécilien Berthiaume
Bruno Bouffard
Lisette Jean
Nombre de réunions : 2

ÉLEVAGE À FORFAIT

Cécilien Berthiaume – Président
Lisette Jean – Productrice des Éleveurs de porcs du Bas-Saint-Laurent
Bernard Pitre – Producteur externe finisseur produisant à forfait
Simon Deschênes – Deux Rives
Jacques Dionne – Producteur
Line Gagné – Beauce
Louis Hébert – Estrie
Michel Lafortune – Lanaudière-Outaouais-Laurentides
Aline Lampron – Centre-du-Québec
Benoît Magny – Mauricie
Poste à combler – Montérégie
Nombre de réunions : 3

COMITÉ COHABITATION ET ENVIRONNEMENT

Cécilien Berthiaume – Président
Jocelyn St-Laurent
Yvan Fréchette
Lisette Jean
Membre externe : Mélanie Dinelle - Productrice
Nombre de réunions : 1

ADMINISTRATEURS DE LA CORPORATION DE RECHERCHE PORCIMA

David Boissonneault – Président
Cécilien Berthiaume
Nombre de réunions : 1

LES REPRÉSENTATIONS EXTERNES

Les administrateurs, principalement les membres du comité exécutif, représentent les Éleveurs de porcs du Québec au sein de plusieurs comités et organisations des secteurs porcins québécois et canadien. À l'occasion, des employés agissent à titre de représentants des Éleveurs de porcs du Québec au sein de certains comités techniques du Conseil canadien du porc et du Centre de développement du porc du Québec.

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Comité consultatif et comité d'administration de l'immeuble

David Boissonneault

Conseil général

David Boissonneault

Table de travail sur la sécurité du revenu et les outils financiers et Comité de coordination sur l'ASRA

David Boissonneault

Table de travail sur les contributions des groupes spécialisés

Cécilien Berthiaume

Table de travail sur le transfert de ferme et l'établissement

David Boissonneault

Table des présidents et secrétaires des groupes spécialisés

David Boissonneault

Table de travail sur l'agroenvironnement

Yvan Fréchette

Groupe de travail de l'UPA sur le transport

André Auger

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT DU PORC DU QUÉBEC (CDPQ)

Conseil exécutif

Normand Martineau -
Président

Conseil d'administration

David Duval
Normand Martineau
Mario Rodrigue

SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC (SEPQ)

Conseil d'administration

David Duval

AUTRES COMITÉS

Association du Congrès du porc du Québec (ACPQ) (CA)

Normand Martineau

Yvan Fréchette

Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) (CA)

Cécilien Berthiaume

Comité conjoint ACPQ, Éleveurs de porcs du Québec, SEPQ

Cécilien Berthiaume

David Duval

Comité de travail pour la mise en place de la structure de concertation du secteur des grains du Québec du MAPAQ

Cécilien Berthiaume

Comité conférences

Porc Show

Yvan Fréchette

Comité directeur

Porc Show

Normand Martineau

Jean Larose

Gaëlle Leruste

Comité directeur du plan stratégique de la filière porcine

David Boissonneault

Jean Larose

Gaëlle Leruste

Comité experts coût de production

Cécilien Berthiaume

Jean-Guy Hamelin

Comité filière BEA

David Duval

Yvan Fréchette

Marie-Pier Lachance

Comité - Groupe de travail sur l'utilisation judicieuse des antibiotiques

Yvan Fréchette

Marie-Pier Lachance

Comité d'implantation de la traçabilité

David Duval

Julien Santerre

André Auger

Équipe québécoise de santé porcine (EQSP)

David Boissonneault

Institut de recherche et de développement en

agroenvironnement

(IRDA) (CA et AGA)

Cécilien Berthiaume

Santé animale de la table filière

Cécilien Berthiaume

Normand Martineau

Stratégie québécoise de santé et de bien-être des animaux

Yvan Fréchette

Table filière québécoise en

recherche

David Duval

Comité des leaders de la

filiale porcine

David Boissonneault

Cécilien Berthiaume

David Duval

Jean Larose

Gaëlle Leruste

Table ronde sur la chaîne de valeur du porc

(Agriculture et

Agroalimentaire Canada)

David Boissonneault

Veille sanitaire provinciale sur le syndrome

reproducteur et

respiratoire porcine

Cécilien Berthiaume

Normand Martineau

CONSEIL CANADIEN DU PORC (CCP)

Conseil d'administration

Normand Martineau

David Duval

Représentation à l'assemblée générale annuelle du CCP

Comité exécutif des Éleveurs de porcs du Québec

COMITÉS DU CONSEIL CANADIEN DU PORC

Canada Porc International

Jean-Guy Vincent

Coalition canadienne pour la santé des animaux

Normand Martineau

Comité sur la gestion des risques de l'entreprise

Cécilien Berthiaume

Conseil canadien de la

santé porcine (CCSP)

Normand Martineau

Conseil national pour le soin des animaux d'élevage

David Duval

Edouard Asnong

Groupe de travail CCP sur l'identification et la

traçabilité

Normand Martineau

PorcTracé - équipe de mise en oeuvre

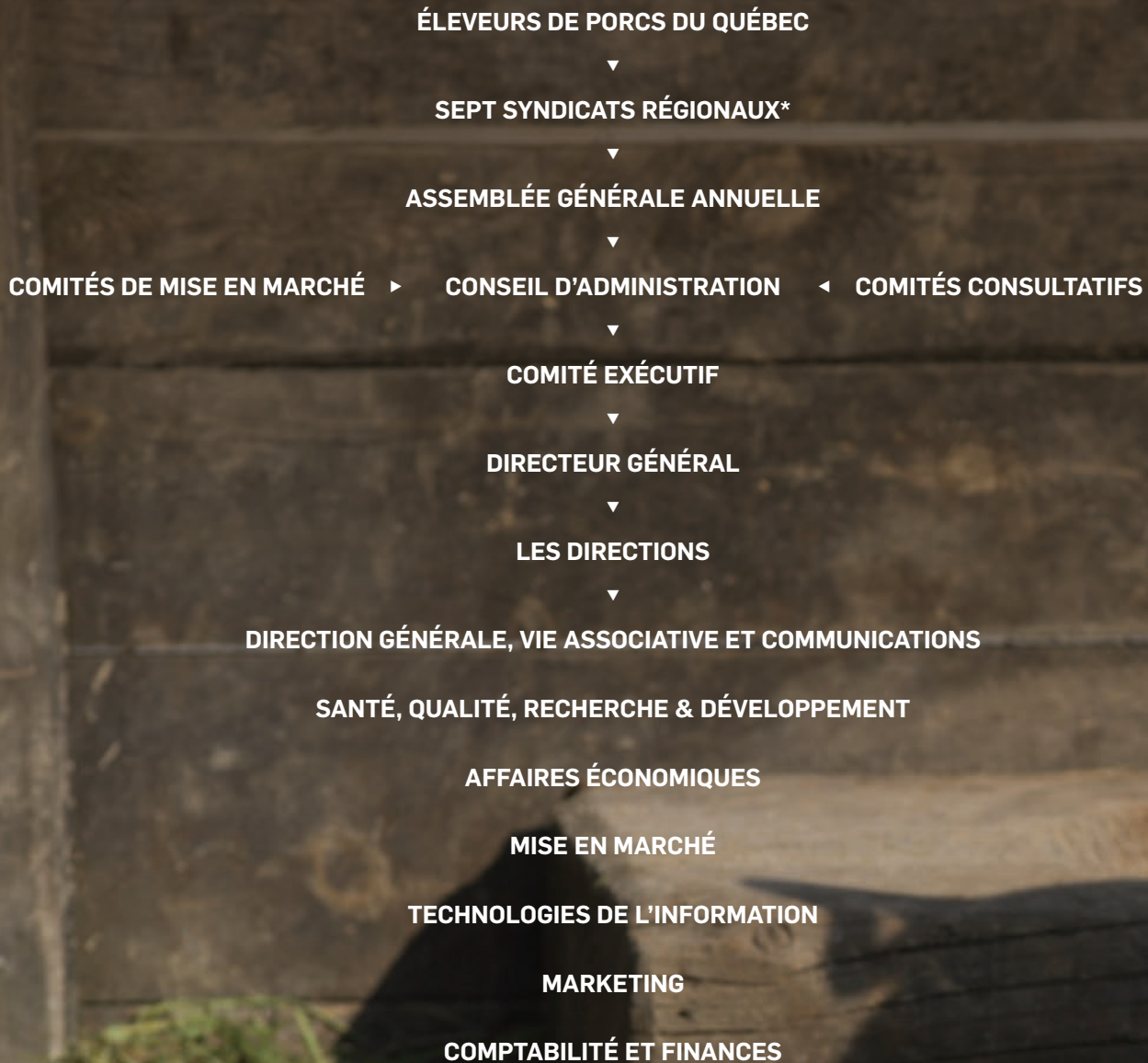
Service des technologies et de l'information des Éleveurs de porcs du Québec

Swine Innovation Porc

Normand Martineau

Dora Rodriguez

STRUCTURE DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC



**En mai 2014, les Éleveurs de porcs du Québec sont passés de 12 syndicats affiliés à 7 à la suite du redécoupage des territoires. À l'automne 2014, les Éleveurs de porcs de la Beauce et les Éleveurs de porcs des Deux Rives se sont regroupés. Cette union était cependant conditionnelle au maintien d'un comité distinct pour chacune des régions. Le président de chacun de ces comités siègent au conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec.*



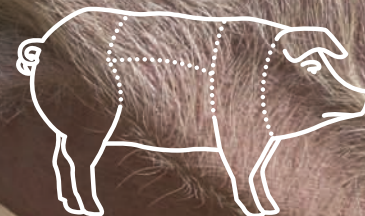
L'ORGANISATION

Fondés en 1966, Les Éleveurs de porcs du Québec forment une association agricole constituée en vertu de la *Loi sur les syndicats professionnels*. Les Éleveurs de porcs du Québec sont affiliés à l'Union des producteurs agricoles et au Conseil canadien du porc. Les Éleveurs de porcs du Québec représentent les intérêts de plus de 3 380 éleveurs (1 905 entreprises), répartis dans 7 syndicats régionaux.



LA MISSION

Les Éleveurs de porcs du Québec sont au service des intérêts des éleveurs de porcs en partenariat avec les acteurs de la filière porcine et en harmonie avec la société.



L'ÉNONCÉ DE MISSION

- Être un leader au sein de la filière porcine québécoise.
- Viser la prospérité des entreprises porcines du Québec.
- Offrir un produit de qualité supérieure à notre communauté et au monde.
- Développer des entreprises de façon durable.
- Être un moteur de changement par la diffusion d'information et la formation aux éleveurs.

MOT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Danielle Pettigrew, directrice du Service de santé, qualité et recherche & développement (départ en avril 2015), Dora Rodriguez, directrice du Service de santé, qualité et recherche & développement (depuis avril 2015), Daniel Hudon, directeur du Service de la mise en marché, Mario Rodrigue, directeur général adjoint, Jean Larose, directeur général, Diane Martel, directrice du Service de la comptabilité et des finances, Marie-Eve Tremblay, directrice du Service des affaires économiques, Marcel Lemieux, directeur du Service des technologies et de l'information, et Danielle Vaillant, directrice du Service du marketing.

Les Éleveurs de porcs du Québec, c'est avant tout une organisation composée d'élus visionnaires et engagés; et c'est aussi une équipe compétente et motivée, répondant à des objectifs clairs et axée sur les résultats. Cette année encore, notre équipe n'a pas ménagé ses efforts pour offrir à tous nos éleveurs des services à la hauteur de leurs attentes. Nous avons concentré nos énergies sur les priorités des producteurs et élaboré des plans d'action concrets et réalistes, comprenant des indicateurs de résultats précis et mesurables. Dans chacun des mandats qui nous sont confiés, nous mettons un point d'honneur à faire preuve de rigueur, de méthode et de détermination pour appuyer la représentation des hommes et des femmes œuvrant en production porcine.

Ce rapport d'activité dresse un portrait sommaire des actions réalisées pour maintenir une gestion concertée, dynamique et rentable du secteur porcin et viser une organisation représentative et efficace. La priorité demeure sans conteste le renouvellement de la Convention de mise en marché des porcs. Bien que toutes les parties s'accordent sur plusieurs enjeux fondamentaux, tels que le maintien des assignations et l'obligation d'abattre, le maintien du prix basé sur la référence américaine ou encore l'introduction du mouvement, nous avons fait une demande d'arbitrage à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec afin d'inscrire les dernières étapes de la négociation dans un échéancier clair et défini.

Ce dossier de première importance ne nous a pas empêchés de travailler en parallèle sur un projet de convention de mise en marché des sujets de réforme ou encore sur la consolidation du Service de gestion des risques du marché (SGRM).

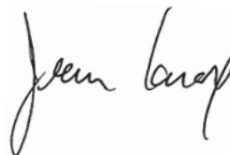
La sécurité des revenus a également été au centre de nos efforts et de nos discussions avec La Financière agricole du Québec pour que les programmes existants reflètent la réalité, remplissent leur mission adéquatement et permettent aux entreprises de préserver leur compétitivité et de favoriser les investissements dans un environnement d'affaires stable et prévisible.

Plus que jamais, la promotion du porc du Québec est devenue incontournable pour occuper une meilleure place sur notre propre marché. À cet égard, l'expertise de notre équipe marketing n'est plus à démontrer, et nous sommes très fiers d'avoir remporté un Cassies d'argent, un prix prestigieux dans le domaine de la publicité. Guidés quotidiennement par le savoir-faire des éleveurs, notre dernière campagne de publicité a naturellement misé sur la confiance que le porc du Québec inspire aux consommateurs. Cette relation de confiance entre le grand public et les éleveurs se bâtit également par des efforts soutenus en matière de valorisation de la profession. C'est pourquoi nous avons diffusé l'été dernier des capsules mettant en vedette deux éleveurs rappelant les progrès réalisés dans les domaines de l'environnement et du bien-être animal. De plus, différentes activités regroupant éleveurs, *foodies*, grand public et médias ont vu le jour avec la tournée du camion de cuisine de rue *Pas d'cochon dans mon salon* en région ou encore l'événement Bacon Extravaganza.

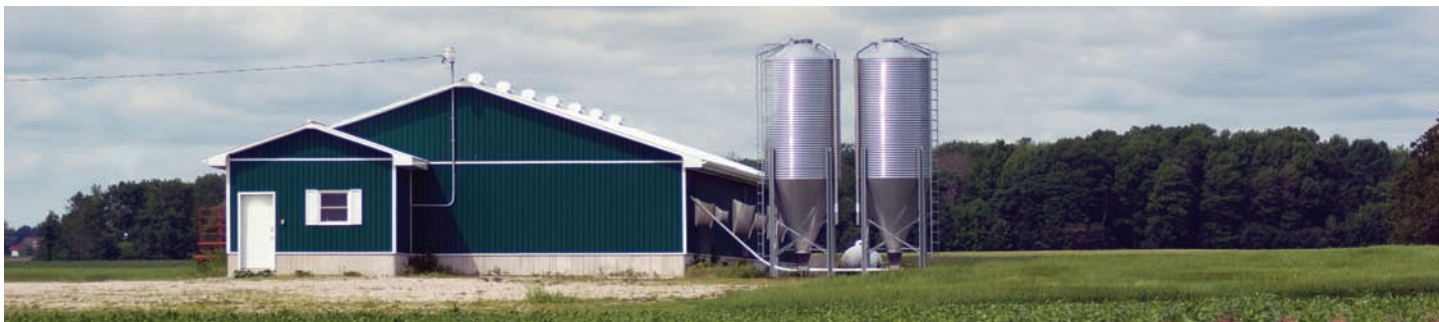
On ne saurait parler de rentabilité sans évoquer toutes les stratégies mises en place pour maximiser les efforts en matière de santé et de biosécurité. Nous avons fait preuve de proactivité avec des initiatives, telles que la veille sanitaire provinciale ou l'Équipe québécoise de santé porcine. Notre approche est simple mais efficace. Basée sur une surveillance étroite des maladies, elle repose grandement sur la communication et la mobilisation de tous les intervenants engagés, incluant nos partenaires gouvernementaux. Les résultats sont là, mais la vigilance reste de mise sur chaque ferme. La traçabilité des porcs, implantée depuis le 1^{er} juillet 2014, doit permettre aux producteurs de circonscrire rapidement la propagation des maladies à déclaration obligatoire afin d'en minimiser les pertes économiques. À ce chapitre, nous avons bien réussi le démarrage de ce nouveau programme, car nous avons actuellement le plus grand nombre de déplacements déclarés à travers tout le Canada. Nous sommes également engagés dans la démarche de révision des programmes AQC et BEA afin qu'ils soient plus simples et plus transparents pour les producteurs et qu'ils répondent aux nouveaux défis que nous connaissons. Nous savons à quel point la santé, la qualité, la recherche & développement sont des piliers indispensables pour la consolidation et le développement du secteur porcin québécois. Notre leadership dans ces dossiers est incontesté et apprécié de tous nos partenaires.

Guidés par la volonté de représenter et de répondre aux besoins de tous les éleveurs, nous avons pris plusieurs mesures importantes pour l'avenir de notre organisation. Au cours des derniers mois, nous avons lancé une nouvelle stratégie de mobilisation de notre vie associative pour rejoindre plus de monde, assurer une relève dans toutes nos instances et retrouver nos membres et délégués en grand nombre dans nos assemblées. Au sein de notre organisation, nous avons également entamé une réflexion sur les responsabilités et les ressources des syndicats régionaux et terminé l'implantation de la nouvelle structure, qui a redéfini les territoires des huit groupes régionaux. À Longueuil, nous évaluons continuellement tous les postes budgétaires et les dépenses qui leur sont associées, ce qui a permis de générer une réduction récurrente des coûts. Lors de la dernière assemblée générale annuelle, les délégués ont également adopté un plan de financement qui a pour objectif d'atteindre l'équilibre budgétaire et de le maintenir pour les cinq prochaines années. Toutes ces mesures visent à donner à l'organisation une marge de manœuvre pour améliorer les services, réaliser des nouveaux mandats et assurer la pérennité de notre organisation. C'est d'ailleurs cette rigueur budgétaire qui a amené le conseil d'administration à ne pas recommander la hausse du prélevé prévue en 2016 dans le plan de financement. Débutée en 2012, la démarche d'amélioration des processus s'est poursuivie. Nous avons entamé un virage technologique qui a pour objectif d'optimiser et de valoriser les ressources et les informations disponibles afin de simplifier les services offerts aux producteurs, à moindre coût.

Pour conclure, ce bilan est la somme du travail concerté de nos administrateurs et de l'équipe de la permanence qui adhèrent avec enthousiasme aux valeurs, défis et mandats qui jalonnent la vie de l'organisation des Éleveurs de porcs du Québec. Au nom de toute l'équipe, je veux remercier les élus : le président bien sûr, mais aussi les membres du conseil d'administration et des différents comités de travail, pour leur confiance et l'appui qu'ils nous témoignent. Le climat de travail positif et le travail d'équipe entre les membres du conseil et les employés permettent de grands accomplissements. Soyons fiers de nos résultats.



Le directeur général,
Jean Larose, agr.



MOT DE PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

ASSURER UN ENVIRONNEMENT PROPICE

À L'INVESTISSEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT

DES ENTREPRISES

L'enquête menée par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA), à partir des résultats 2012 des entreprises porcines, a notamment mis en lumière les conséquences du difficile contexte avec lequel les entreprises ont dû composer au cours des années précédant l'enquête. Privées des ressources financières nécessaires, les entreprises ont été dans l'obligation de reporter des investissements pourtant essentiels au maintien de leur viabilité à long terme. Sans être désuètes, les bâtisses sont plus vieilles constate le CECPA. Par ailleurs, l'adoption de nouvelles règles en matière de bien-être animal nécessitera également que des investissements soient réalisés dans les prochaines années pour s'y conformer.

Les difficultés vécues par les entreprises ont eu des effets bien au-delà du vieillissement des bâtisses. Des éleveurs ont dû se résigner à l'abandon : la production ayant effectivement régressé de 12 % au cours des cinq dernières années. Bien qu'elles aient démontré leur volonté et leur capacité à s'adapter, bon nombre d'entreprises, qui ont traversé cette période difficile, sont demeurées fragiles. La plupart d'entre elles ont maintenant besoin d'être rassurées avant de s'engager dans des investissements.

Les Éleveurs de porcs du Québec ont réitéré à maintes reprises, depuis plus d'un an, que le fort potentiel de contribution du secteur porcin au développement de l'économie du Québec ne pourra se matérialiser que dans la mesure où les entreprises disposeront d'un environnement d'affaires propice à l'investissement et à leur développement.

Ce message s'est également reflété dans les différentes actions menées par les Éleveurs de porcs.

L'une des grandes forces du secteur porcin réside dans la capacité des entreprises à s'adapter et à accroître leur compétitivité. Au cours des 20 dernières années, les gains de productivité qui ont été mesurés totalisent 31,86 \$/100 kg. Le secteur porcin s'est également démarqué au fil des années pour la capacité des acteurs à unir leurs efforts afin de contribuer au développement du secteur. Cette cohésion démontrée par le secteur a d'ailleurs été soulignée à quelques reprises par M. Pierre Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Dans ce rapport annuel, nous vous présentons les différentes actions menées par les Éleveurs de porcs au cours de la dernière année pour favoriser une gestion concertée, dynamique et rentable du secteur porcin québécois. Par ailleurs, les Éleveurs de porcs du Québec se font un devoir d'être à l'image des hommes et des femmes qui en constituent l'assise. Cela se traduit, pour les Éleveurs, par une organisation représentative et engagée au service des éleveurs qu'elle représente et soucieuse de l'importance de gérer de manière efficiente les ressources qui lui sont confiées. Le second bloc de ce rapport d'activité présente les actions réalisées en ce sens au cours de la dernière année.



1

MAINTENIR UNE
GESTION CONCERTÉE,
DYNAMIQUE ET
RENTABLE DU SECTEUR
PORCIN QUÉBÉCOIS

PLAN STRATÉGIQUE DE LA FILIÈRE PORCINE

PLAN STRATÉGIQUE DE LA FILIÈRE PORCINE 2015-2020 : ENSEMBLE VERS LE SOMMET



Les Éleveurs de porcs du Québec ont partagé le leadership de la planification stratégique de la filière porcine en vue de présenter un plan de relance du secteur pour les cinq prochaines années. En décembre 2013, une première rencontre avait eu lieu avec les dirigeants de l'industrie, suivie d'une rencontre avec le ministre et la direction du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et de La Financière agricole du Québec (FADQ) le 30 janvier 2014.

À l'issue de cette rencontre, un comité de travail formé de représentants des Éleveurs, de l'Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC), de la Coop fédérée et des abattoirs a vu le jour pour suivre le processus de planification stratégique et s'est réuni à plus d'une dizaine de reprises depuis avril 2014. Les membres du comité directeur ont été accompagnés dans leur réflexion par Michel Morisset, professeur à l'Université Laval, et le Groupe AGÉCO. Les différentes étapes de réalisation prévoyaient un diagnostic, l'élaboration d'un plan stratégique et un argumentaire visant à positionner l'industrie et le contexte dans lequel elle évolue.

En juillet 2014, les leaders se sont réunis pour adopter le diagnostic et trouver des pistes d'actions en vue de l'élaboration du plan. Au courant de l'été, les consultants ont recueilli les opinions d'un vaste échantillon d'intervenants de la filière. Au début du mois de septembre, les Éleveurs ont tenu un conseil d'administration élargi pour réfléchir collectivement aux différentes propositions et les bonifier. Le diagnostic et les échanges avec les divers intervenants ont permis de dresser un portrait détaillé du secteur, avec ses forces et faiblesses, et de démontrer que l'industrie se comparait souvent avantageusement par rapport à ses concurrents. De plus, les partenaires de la filière ont révélé leur intention d'investir plus d'un milliard de dollars au cours des dix prochaines années, si l'environnement d'affaires est favorable. En octobre, une deuxième rencontre des leaders s'est tenue pour présenter les axes et les actions de ce nouveau plan stratégique, adopté à l'unanimité.

Le 23 octobre, les Éleveurs et des représentants de la filière ont eu l'occasion de rencontrer le ministre du MAPAQ, M. Pierre Paradis, pour lui présenter les grandes lignes de ce projet de développement économique que constitue le plan stratégique et solliciter l'accompagnement de son ministère dans la mise en œuvre de celui-ci. À la veille de l'assemblée semi-annuelle, le plan stratégique a été officiellement dévoilé en présence de 80 participants. David Boissonneault, président des Éleveurs, Denis Richard, président de la Coop fédérée, Yvan Lacroix, président-directeur général de l'AQINAC et Bruno Girard, superviseur des ventes, des achats et du transport chez F. Ménard, ont présenté ce grand projet d'investissement au nom des membres de la filière porcine. La filière a parlé d'une seule voix devant le ministre délégué aux Transports et à la Stratégie maritime, les 11 députés présents, le président de la Fédération québécoise des municipalités et quelques journalistes.

À la suite de ce dévoilement, une stratégie de relations publiques a été mise en œuvre pour présenter aux élus de l'Assemblée nationale et au personnel politique ce plan stratégique, qui vise à redresser et moderniser le secteur porcine grâce à des investissements générant des retombées économiques et des emplois dans toutes les régions du Québec. Les membres du comité directeur ont exposé ce projet de développement économique à plusieurs élus et ont reçu une écoute attentive et un accueil favorable à ce projet. Un mémoire a également été déposé dans le cadre des consultations prébudgétaires pour faire valoir les projets de la filière, et rappeler la nécessité d'établir un cadre financier stable et connu pour les cinq prochaines années afin de favoriser les investissements.

Le dévoilement du plan stratégique constituait la première étape. Le comité directeur poursuit son travail pour le mettre en œuvre. Plusieurs rencontres avec le ministre et des représentants du MAPAQ et de La Financière agricole ont eu lieu pour arrimer les actions priorisées du plan avec les actions déjà réalisées par les membres de la filière et les programmes gouvernementaux existants. En mai, le comité directeur a convoqué les leaders à une troisième rencontre pour leur proposer un plan de travail, un budget et un forum de coordination pour structurer les investissements et assurer ainsi la prospérité de la filière.

COMMISSION ROBILLARD : UN CLIMAT D'INCERTITUDE QUI NUIT À LA FILIÈRE PORCINE ET À L'ÉCONOMIE QUÉBÉCOISE

Le 23 novembre 2014, Lucienne Robillard, la présidente de la Commission sur la révision des programmes, a remis son rapport préliminaire au président du Conseil du Trésor, Martin Coiteux. Elle recommandait au gouvernement de revoir complètement le programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA) et de fonder les bases d'un véritable système d'assurance dans lequel les assurés assumeraient la totalité de la prime de risque en réduisant du même coup le budget de la Financière agricole du Québec. Surpris et déçus, les Éleveurs de porcs du Québec n'ont pas tardé à réagir par voie de communiqué, en questionnant l'impact concret qu'aurait cette mesure sur le dynamisme économique des régions. Il est clair que la suppression de l'ASRA déstabiliserait la production porcine et causerait un tort considérable à l'ensemble des maillons de la filière porcine. « Abolir une mesure qui atténue les impacts des fluctuations des marchés est une source d'instabilité intenable pour les producteurs et l'industrie. Est-ce vraiment le signal que le gouvernement veut envoyer? », s'est interrogé M. David Boissonneault.

PREMIÈRE PRÉSENTATION DU PORC SHOW :

LE RASSEMBLEMENT DE LA FILIÈRE PORCINE

Tenu pour la toute première fois le 9 décembre 2014, en présence du ministre du MAPAQ, Pierre Paradis, le Porc Show est le nouveau rassemblement de la filière porcine québécoise. Pour cette présentation, les organisateurs ont accueilli plus de 900 participants au Centre des congrès à Québec. La journée de conférences s'est terminée sur une note plus festive, avec un cocktail mettant en vedette le porc du Québec. Le président d'honneur des festivités du Porc Show, le chef Jean-Luc Boulay, a profité de la soirée pour saluer le travail de tous les artisans qui produisent cette viande d'exception. Les saucisses de Felipe St-Laurent ont été dégustées au lounge « Le porc du Québec » et une démonstration de boucherie mettant en vedette le chef Samuel Pinard a ravi les convives. Le deuxième Porc Show se déroulera le 8 décembre 2015.



ACCROÎTRE LES REVENUS DU MARCHÉ

L'intervention des Éleveurs de porcs du Québec pour accroître les revenus du marché prend différentes formes. Par le rôle qui leur est dévolu, les deux comités de mise en marché, composés respectivement d'éleveurs engagés dans la production et la vente de porcelets et d'éleveurs engagés dans la production et la vente de porcs d'abattage, contribuent largement aux actions réalisées par les Éleveurs de porcs. Au-delà des champs d'action des deux comités, l'atteinte des objectifs ciblés passe également par des actions structurées visant à répondre aux besoins des marchés, à valoriser le travail des producteurs de porcs et à promouvoir l'excellence du produit qui émane de leur savoir-faire.



RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION

Les membres du comité de mise en marché - finisseurs ont été très actifs en poursuivant leurs travaux en vue du renouvellement de la Convention de mise en marché des porcs d'abattage. Le projet qui fait l'objet de discussions s'inscrit d'abord dans la continuité de la convention actuelle et, en ce sens, vise à :

- Favoriser le développement d'un lien d'affaires plus étroit entre les éleveurs et les abattoirs.
- Maintenir les mécanismes d'assignation des porcs aux abattoirs et l'engagement de ceux-ci :
 - D'abattre les porcs qui leur sont assignés.
 - De payer le prix de référence américain.
 - De garantir le paiement des porcs.

Par ailleurs, le projet prévoit également l'introduction d'un mécanisme qui permettra aux abattoirs signataires de la convention de soumettre publiquement à l'ensemble des éleveurs des propositions d'ententes particulières visant à répondre à des besoins spécifiques et/ou d'accroissement de leurs parts de marché. Les éleveurs auront ainsi une plus grande souplesse dans le choix de l'abattoir avec lequel ils feront affaires. Des dispositions sont prévues afin de permettre la possibilité pour un nouvel abattoir de soumettre des propositions d'entente aux éleveurs. Enfin, le projet comporte aussi un engagement des parties à explorer les modalités d'implantation d'un fonds d'investissement dédié à l'amélioration des capacités concurrentielles des entreprises porcines.

À la fin février, les Éleveurs de porcs du Québec ont demandé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec de mettre fin à la conciliation et d'amorcer le processus d'arbitrage. Les négociations se sont tout de même intensifiées, ce qui a permis de conclure une entente de principe avec six acheteurs qui abattent 85 % de la production québécoise.



APPLICATION DE LA CONVENTION ET ÉCOULEMENT DES PORCS

La fermeture de deux abattoirs en Ontario s'est notamment traduite par une augmentation de l'abattage au Québec de porcs produits en Ontario. L'utilisation optimale de la capacité d'abattage qui en a résulté rend cependant plus difficile le fait de composer avec des variations non anticipées des volumes livrés aux abattoirs. À l'automne 2014, les membres du comité se sont penchés sur les moyens à prendre pour améliorer l'écoulement des porcs et pour réduire les conséquences liées au report de la livraison des porcs aux abattoirs. Un comité ayant pour mandat d'améliorer les prévisions de livraison générées à partir des déclarations d'entrées de porcelets a été mis en place. Il est composé d'éleveurs et de représentants des abattoirs.

De même, à la suite du conflit de travail à l'abattoir de Vallée-Jonction, en mars 2015, les Éleveurs ont été en contact constant avec la direction d'Olymel afin de réduire les conséquences de cet arrêt de travail sur l'écoulement des porcs. Les membres du comité de mise en marché ont été impliqués dans l'élaboration d'une stratégie permettant d'accroître le volume d'abattage des autres entreprises situées au Québec.

Enfin, dans le cadre du suivi de l'application de la convention, les membres ont été appelés à se positionner sur le respect de la procédure de gestion des cas d'infraction au *Règlement sur la production et la mise en marché des porcs*. Les membres ont également convenu de ne pas s'opposer à une demande d'exemption visant à permettre à un « agent » d'abattre temporairement des porcs sur une base forfaitaire.

INSPECTION ET RESPECT DE LA CONVENTION

DE MISE EN MARCHÉ DES PORCS

En vertu de leur rôle d'agents de vente, les Éleveurs de porcs du Québec doivent s'assurer que les porcs sont mis en marché dans le cadre de l'application du *Règlement sur la production et la mise en marché des porcs* et que l'assignation des porcs d'un éleveur à un abattoir autorisé s'applique conformément à la Convention de mise en marché.

À cet effet, le conseil d'administration a d'ailleurs mandaté une ressource du Service de la mise en marché pour effectuer des inspections dans les bâtiments des éleveurs qui présentent des irrégularités au chapitre des déclarations de porcelets ou des sorties de porcs vers l'abattoir assigné.

Ce sont plus de 150 visites de sites qui ont été effectuées par les Éleveurs de porcs. Les vérifications ont conduit les Éleveurs à déposer une demande d'enquête et d'émission d'ordonnances auprès de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec à l'endroit de quatre entreprises porcines.

À la suite d'une entente avec les Éleveurs de porcs, ces entreprises ont reconnu avoir contrevenu aux règles et ont consenti à ce que la Régie prononce les ordonnances. Par la même occasion, les entreprises se sont engagées à respecter les règles de mise en marché. Dans une décision rendue le 17 avril 2015, la Régie a ordonné aux quatre entreprises de se conformer aux règles en vigueur. Dans sa décision, la Régie a rappelé que dans un système de mise en marché collective comme celui qui existe dans le secteur porcin, le non-respect du Règlement sur la production et la mise en marché des porcs et de la Convention de mise en marché des porcs est de nature à entraver l'application du Plan conjoint des producteurs de porcs du Québec. Les Éleveurs ont aussi poursuivi les différentes vérifications dans tous les abattoirs afin de s'assurer que l'application du cahier des normes d'abattage par l'agent de classification soit conforme. Des éléments tels que la méthode de pesée des carcasses, la précision des balances, la vérification des poids étalons, la vérification de l'avis de tares et l'application du contrat de classement en vigueur entre les Éleveurs de porcs et les acheteurs ont été validés régulièrement par l'employé mandaté par le conseil d'administration, qui est aussi responsable du respect du cahier des normes d'abattage et des règles relatives à l'assignation des porcs.

PROJET DE MISE EN MARCHÉ DES SUJETS DE RÉFORME

Les membres du comité de mise en marché - naisseurs ont pour leur part poursuivi leur réflexion menant à l'élaboration d'un projet de mise en marché des sujets de réforme. Essentiellement, le projet s'articule autour des grands principes ci-dessous :

- Par l'entremise d'une convention de vente, les Éleveurs de porcs du Québec offriraient aux acheteurs une sécurité d'approvisionnement. En contrepartie, les acheteurs s'engageraient à garantir le paiement et à payer les sujets de réforme sur la base du poids carcasse et d'un prix de référence américain.
- L'adhésion des éleveurs au projet serait volontaire. Les éleveurs participants prendraient entente directement avec l'acheteur de leur choix sur la base des conditions définies dans une convention de vente.

Quelques rencontres ont été tenues avec des acheteurs potentiels au cours de la dernière année afin de mesurer leur intérêt à l'égard du projet. Dans l'ensemble, le projet est bien reçu des acheteurs. Les discussions doivent cependant se poursuivre avant la conclusion d'un éventuel accord.

ÉTUDE SUR UNE RÉFÉRENCE DE PRIX DE VENTE DES TRUIES

Parallèlement à ces travaux, les membres du comité ont commandé la réalisation d'une étude ayant pour objectif d'identifier une référence représentative du prix de vente des truies sur le marché américain. De même, l'enquête interne sur le prix de vente obtenu par les éleveurs du Québec des truies s'est poursuivie.



VINGT-CINQ ANS DE MISE EN MARCHÉ COLLECTIVE

Le 3 mars 1989 marque le départ du premier outil de mise en marché dans le porc. Tous les porcs étaient alors vendus par l'entremise d'un système d'enchères électroniques. Les Éleveurs ont tenu à souligner ces 25 années d'engagement dans la mise en marché collective à travers le témoignage de différents acteurs ayant été engagés dans la mise en place et l'évolution des mécanismes collectifs de vente. Des articles ont été publiés dans le magazine *Porc Québec* et des témoignages et des faits saillants ont été livrés lors d'une activité spéciale tenue dans le cadre de l'assemblée semi-annuelle.

L'entrée en vigueur de l'encan électronique et les discussions qui l'ont précédée, n'ont pas seulement permis de réaliser des avancées sur le plan de la mise en marché, elles ont aussi mis en lumière les avantages que peut retirer l'ensemble du secteur porcin lorsque les différents acteurs discutent et collaborent pour faire face aux enjeux.

Tout au cours de ces 25 années, les mécanismes de mise en marché ont évolué afin de s'adapter aux attentes respectives des éleveurs et des acheteurs. Si la mise en place de l'encan en 1989 a été un fait marquant, l'introduction d'un lien d'affaires plus direct entre les éleveurs et l'abattoir, dans la convention en vigueur depuis septembre 2009, constitue également un tournant important qui démontre la capacité d'innover et de s'adapter des acteurs engagés dans la mise en marché.

Cette culture de partenariat et de travail collectif instaurée au fil de ces 25 années guide encore aujourd'hui les Éleveurs de porcs bien au-delà de la mise en marché. On n'a qu'à songer aux travaux menés pour contrer la diarrhée épidémique porcine ou plus récemment à ceux réalisés dans le cadre de l'élaboration du plan stratégique du secteur porcin.

RÉVISION DES PROGRAMMES AQC^{MD} ET BEA^{MC}

POUR S'ADAPTER AUX RÉALITÉS

DES MARCHÉS ET DES TECHNOLOGIES

Les programmes de certification *Assurance de la qualité canadienne* (AQC^{MD}) et Bien-être animal (BEA^{MC}), élaborés sous l'égide du Conseil canadien du porc (CCP), en 1998 et 2005 respectivement, visent à répondre aux demandes des marchés en matière de transparence sur les pratiques de production utilisées dans les élevages. Après plus de 15 ans d'application, ces programmes doivent être revus compte tenu de l'évolution des connaissances en matière de salubrité des aliments et de bien-être animal.

Conscient de cette réalité, le CCP a entrepris, à l'automne 2014, un important chantier de révision de ces deux programmes. Les Éleveurs de porcs sont activement engagés dans cette démarche qui doit se terminer à la fin de l'année 2015. Au terme de la révision, un nouveau manuel simplifié du producteur sera produit et également offert sur tablette électronique. Une politique de certification par un organisme tiers, pour un nombre spécifique de fermes choisies au hasard, sera mise en place dès 2015, avec la validation de quelques 70 fermes à l'échelle canadienne.

Les nouvelles exigences de bien-être animal, telles que stipulées dans le Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs adopté en mars 2014, seront incluses dans le nouveau programme AQC-BEA qui devrait être en vigueur à compter de janvier 2016.

RENCONTRES DES VALIDEURS DU QUÉBEC

De janvier 2014 à février 2015, les 45 valideurs accrédités ont été rencontrés à deux reprises en groupes restreints. Ils ont ainsi été informés de la révision des programmes, de l'adoption de nouvelles règles de validation, des principes d'un système d'audit HACCP et de leurs rôles comme auditeurs.

La version, pour tablette électronique, du rapport de validation leur a également été présentée. L'objectif des Éleveurs de porcs est d'exiger que tous les valideurs utilisent cette version électronique en 2015 afin d'accélérer le processus d'émission des certificats aux producteurs. En mars 2015, 10 valideurs utilisaient la version pour tablette électronique.

LE PORC DU QUÉBEC SOUS LE SIGNE DE LA CONFIANCE



En 2014, « Le porc du Québec » a continué d'être mis de l'avant pour séduire le marché intérieur, notamment, grâce à une toute nouvelle campagne télévisuelle. S'inspirant de la prémisse selon laquelle l'excellence des éleveurs de porcs du Québec amène la production d'une viande d'une qualité exceptionnelle, la campagne table sur le sentiment de confiance que le porc d'ici inspire aux consommateurs qui le cuisinent. En ondes à l'automne 2014, avec une reprise prévue en 2015, les deux messages télévisuels distincts ont été produits afin de s'adresser tant au public masculin que féminin. Jouissant d'une excellente visibilité, ces deux messages ont été diffusés à heures de grande écoute durant les émissions favorites des téléspectateurs québécois. Cette grande portée a permis d'atteindre un taux de rappel de 64 % (pourcentage des gens disant avoir vu la publicité). De plus, la campagne a été déclinée pour le Web sur plusieurs sites de recettes populaires tels que *Ricardo* et *À la di Stasio*.

ACCENTUATION DE LA VALORISATION DE LA PROFESSION

Afin de démontrer toute la noblesse de leur métier, les Éleveurs de porcs du Québec ont conclu un partenariat avec la populaire émission *Les Chefs!* en ondes à l'été 2014 à Radio-Canada. Ainsi, deux capsules mettant en lumière tout le savoir-faire et l'authenticité des éleveurs de chez nous ont été diffusées durant les quatre dernières semaines de l'émission. Ces capsules ont mis en scène deux éleveurs représentatifs du caractère innovateur et dynamique de leurs pairs. Une bonification du partenariat a également permis de diffuser les capsules durant l'émission matinale *Ricardo*. Cette stratégie a rejoint plus de 950 000 auditeurs par semaine. La campagne de valorisation de la profession a aussi été appuyée par la diffusion d'un encart thématique dans le journal *La Presse* et par un volet en épicerie avec l'identification du porc sur les tablettes par une étiquette à l'effigie d'un des deux éleveurs vedettes. L'identification spéciale des barquettes de porc en magasin a amené une hausse des ventes de 30 % lors de la promotion.

SURFER SUR LA VAGUE DE LA NOURRITURE DE RUE

Exemple probant du maillage entre la valorisation du produit et de la profession, la tournée estivale du camion de restauration de rue « Le porc du Québec » (en collaboration avec *Pas d'cochon dans mon salon*) a donné la chance à des éleveurs ambassadeurs de rencontrer des gens de leur région et de discuter de leur métier. De plus, le public a pu déguster de savoureuses recettes concoctées à partir de différentes coupes de porc du Québec. Cette tournée a pris son envol le 20 juin à Saint-Georges-de-Beauce et s'est achevée le 5 octobre à la Cidrerie Michel Jodoin de Rougemont. En tout, ce sont six sorties qui ont été effectuées à travers la province à l'été 2014.



LE BACON À L'HONNEUR

Le 27 août 2014, les Éleveurs de porcs du Québec ont lancé les premières célébrations québécoises de la Journée internationale du bacon. Les chefs Jonathan Garnier et Samuel Pinard se sont associés à cet événement organisé à la Guilde culinaire de Montréal. Cette activité a réuni près de 150 éleveurs, partenaires de la filière, médias et blogueurs ainsi que des consommateurs ayant gagné des laissez-passer sur le réseau social Facebook. Les invités ont pu déguster des bouchées originales à base de bacon préparées par les chefs. Pour l'occasion, le camion de restauration de rue « Le porc du Québec » était présent pour faire découvrir aux participants la tendance *street food* actuellement en vogue en Amérique du Nord. Entant que produit fortement prisé des consommateurs, le bacon, ainsi célébré, a suscité un engouement médiatique impressionnant avec une portée totale de plus de 10 millions de personnes.



PROPULSER LES MÉDIAS SOCIAUX GRÂCE À MARILOU

Toujours à l'affût des tendances, « Le porc du Québec » a négocié un premier partenariat avec la célèbre blogueuse Marilou (3 fois par jour) dans le cadre de sa campagne de Noël. Ainsi, un encart dans le cahier Gourmand de *La Presse* « *Le porc du Québec 3 fois par jour* » a paru le samedi 6 décembre. Les lecteurs y ont retrouvé quatre recettes exclusives de Marilou pour célébrer le temps des Fêtes avec Le porc du Québec de l'entrée au dessert. Cette prestigieuse collaboration s'est poursuivie sur le Web ainsi que par un concours festif. Les résultats extraordinaires de cette campagne Web (+ 200 % d'abonnés Facebook et plus de 8 millions d'impressions) démontrent toute la notoriété acquise par Marilou auprès des jeunes « foodies ». À elle seule, l'infolettre envoyée par l'équipe de Marilou a généré plus de 24 000 clics!

LA VALORISATION DU PRODUIT ET DE LA PROFESSION

EN CHIFFRES EN 2014

- 1 **LES PROMOTIONS LIÉES AUX ENCARTS *LA PRESSE* ONT AMENÉ DES HAUSSES MOYENNES DES VENTES DE L'ORDRE DE 30 % SUR LES COUPES VEDETTES.**
 - 2 **L'ASSOCIATION ENTRE « LE PORC DU QUÉBEC » ET MARILOU A GÉNÉRÉ PLUS DE 62 000 CLICS AVEC PLUS DE 8 MILLIONS D'IMPRESSIONS.**
 - 3 **PLUS DE 25 000 \$ EN VIANDE DE PORC ONT ÉTÉ REMIS À DES ORGANISMES LUTTANT CONTRE LA FAIM AU QUÉBEC, AU COURS DE L'ANNÉE, DONT 9 000 \$ POUR LA GRANDE GUIGNOLÉE DES MÉDIAS.**
 - 4 **AVEC 43 PARUTIONS MÉDIAS, L'ÉVÉNEMENT « BACON EXTRAVAGANZA » A REJOINT PLUS DE 10 MILLIONS DE PERSONNES AU QUÉBEC.**
 - 5 **QUELQUE 900 PERSONNES ONT PARTICIPÉ À LA PREMIÈRE PRÉSENTATION DU PORC SHOW ET 19 RESTAURANTS DE LA RÉGION DE QUÉBEC ONT AFFICHÉ LE LOGO OFFICIEL « LE PORC DU QUÉBEC » À LEUR MENU DURANT LES FESTIVITÉS ENTOURANT L'ÉVÉNEMENT.**
 - 6 **LA CAMPAGNE TÉLÉ « EN TOUTE CONFIANCE » A EU UN TAUX DE RAPPEL DE 64 %.**
 - 7 **LA COMMANDITE DE L'ÉMISSION *LES CHEFS!* A ENREGISTRÉ DES COTES D'ÉCOUTE MOYENNE DE 950 000 AUDITEURS PAR SEMAINE.**
 - 8 **SELON LE SONDAGE IPSOS, EFFECTUÉ À L'AUTOMNE 2014, LES CAPSULES « ÉLEVEURS » INCITENT LES QUÉBÉCOIS À VÉRIFIER LA PROVENANCE DU PORC À 82 %, AMÉLIORENT CE QUE LE PUBLIC PENSE DU PORC D'ICI À 87 % ET LES INCITENT À CONSOMMER DAVANTAGE DE PORC DANS UNE PROPORTION DE 79 %.**
 - 9 **TOUJOURS SELON IPSOS, 82 % DES RÉPONDANTS AFFIRMENT QUE LE PORC EST UN ALIMENT TENDRE ET SAVOUREUX ET QU'IL EST FACILE À CUISINER. DE PLUS, 80 % DES GENS INTERROGÉS CROIENT QUE DE CONSOMMER LE PORC DU QUÉBEC, C'EST ENCOURAGER L'ÉCONOMIE LOCALE ET LES ÉLEVEURS D'ICI.**
 - 10 **EN FÉVRIER 2015, LES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC ONT RAFLÉ UN « CASSIÉS D'ARGENT » AVEC LA CAMPAGNE « 32 COUPES, 32 ÉMOTIONS ». LE PRIX A ÉTÉ ATTRIBUÉ POUR LA CATÉGORIE SUCCÈS PROLONGÉ QUI EST UNE CONSÉCRATION DE TOUS LES EFFORTS MARKETING CONSENTIS AU COURS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES.**
-

AMÉLIORER LA RENTABILITÉ PAR LA RÉDUCTION DES COÛTS ET LA GESTION DES RISQUES DU MARCHÉ

Au-delà des actions en lien avec le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA), les Éleveurs de porcs du Québec contribuent également à la gestion des risques en permettant aux entreprises d'accéder au Programme de paiement anticipé et de se prévaloir du Service de gestion des risques du marché. Les Éleveurs sont également soucieux de contribuer à la réduction des coûts. Les interventions, en ce sens, passent notamment par des initiatives en matière de recherche & développement et par la réalisation d'une étude du coût de production. Enfin, des travaux ont aussi été réalisés pour outiller les entreprises qui produisent sur une base forfaitaire.

RÉFLEXION SUR LA SÉCURITÉ DES REVENUS

À l'automne 2013, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) de l'époque a constitué un groupe de travail ayant pour mandat d'émettre des recommandations sur l'adaptation des outils de gestion des risques liés à l'agriculture. Le comité, composé de représentants du MAPAQ, de La Financière agricole du Québec (FADQ), de l'UPA et de deux membres externes, a conclu son mandat par le dépôt en février 2015 d'un rapport contenant une trentaine de pistes de solution. Certaines d'entre elles répondent à des attentes exprimées par les Éleveurs de porcs du Québec, soit de :

- Maintenir un programme ASRA pour les secteurs déjà couverts et qui souhaitent le demeurer.
- Mettre en place un programme d'appui au développement (ex. : pour favoriser l'amélioration du bien-être animal et la résolution de problèmes sectoriels).
- Rendre admissible au calcul du revenu stabilisé à l'ASRA les prélevés en lien avec la recherche et la promotion.
- Prendre en compte des critères associés aux bonnes pratiques agricoles, au bien-être animal et à la production de biens et de services environnementaux dans les programmes de sécurité du revenu.

À la suite de la publication du rapport, les Éleveurs ont joint leur voix à celle de la Coopérative fédérée et de l'AQINAC pour rappeler au ministre du MAPAQ l'importance de mettre en place :

- Un cadre financier stable et prévisible pour les cinq prochaines années dans l'objectif de sécuriser les investissements qui doivent être réalisés par les entreprises porcines.
- Un programme en appui aux investissements en matière de santé et de bien-être animal.
- Un comité de la filière, constitué par la FADQ, pour discuter des préoccupations soulevées dans le rapport concernant particulièrement le secteur porcin.



POURSUITE DES TRAVAUX SUR LE NOUVEAU MODÈLE DE COÛT DE PRODUCTION

À la suite de l'adoption du nouveau modèle de coût de production, La Financière agricole du Québec (FADQ) s'était engagée à poursuivre les travaux sur certains enjeux qui avaient été soulevés dans le cadre du suivi de l'enquête menée par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA).

Les représentations menées par les Éleveurs de porcs ont d'abord conduit à une révision des dispositions prévues au programme d'assurance stabilisation relativement à l'exclusion des prix considérés anormalement bas au sens du programme de l'assurance stabilisation des revenus agricoles. En vertu des changements apportés, La Financière agricole peut dorénavant exclure des groupes de l'application de cette mesure. Ce fut le cas pour le secteur porcin en 2014. Rappelons qu'en 2013, l'application de cette mesure a engendré un manque à gagner de 1,38 \$ par porc.

Les Éleveurs ont également été engagés de près dans l'évaluation de la méthodologie qui est utilisée pour déterminer la valeur des actifs. À la suite des travaux réalisés, des modifications ont été apportées au cahier méthodologique qui guide les enquêtes de coût de production. Dorénavant, avant le début d'une enquête, le CECPA évaluera si le contexte a pu exercer une influence sur les investissements des entreprises et, dans tel cas, proposera directement des ajustements pour tenir compte de cette évaluation. Les actions des Éleveurs de porcs ont conduit La Financière agricole à procéder à un ajustement supplémentaire de 22 cents par porc pour tenir compte de l'augmentation de la valeur des actifs. Rappelons qu'un premier ajustement de 54 cents par porc avait été apporté par La Financière lors de l'adoption du nouveau modèle. Ces deux ajustements ont permis d'ajouter 108 770 \$ à la valeur des actifs de la ferme type, générant ainsi une hausse de 76 cents par porc sur la charge d'amortissement.

Les Éleveurs ont également convenu d'une position commune avec les représentants des secteurs bovin et ovin relativement à la valeur reconnue dans le modèle ASRA pour les céréales produites et consommées à la ferme. En moyenne, les quelque 80 entreprises qui ont participé à la dernière révision du coût de production dans le secteur porcin produisent et consomment à la ferme 219 tonnes de maïs-grain. Actuellement, la valeur reconnue pour ces 219 tonnes correspond aux coûts assumés par les entreprises pour les produire. Lorsque le prix du maïs est plus élevé que ce qu'il en coûte pour le produire, les entreprises qui n'en produisent pas absorbent un manque à gagner. Au prix du maïs en 2012, ce manque à gagner totalise 4,36 \$ par porc. La position des Éleveurs de porcs consiste à maintenir la formule actuelle jusqu'à concurrence d'un prix d'achat du maïs-grain équivalent à 110 % du revenu stabilisé du maïs-grain. Dans l'éventualité où le prix d'achat est supérieur à 110 % du revenu stabilisé, le coût excédentaire à 110 % s'ajoutera aux coûts des aliments reconnus dans le coût de production d'un porc. L'adoption de cette position demeure une priorité pour les Éleveurs de porcs du Québec.

Le tableau ci-dessous permet de comparer l'effet de la méthodologie actuelle et celle que nous proposons pour une entreprise qui, en 2012, a dû acheter la totalité du maïs nécessaire à l'alimentation des 5 672 porcs qu'elle produit.

	Méthode actuelle	Position des Éleveurs de porcs
Volume de maïs produit et consommé à la ferme	219 t	219 t
Valeur de base prise en compte (219 t x 180 \$/t)	39 420 \$	39 420 \$
Coût excédentaire : 293 \$/t – (180 \$/t x 110 %) x nb de tonnes	0	20 805 \$
Valeur totale reconnue	39 420 \$	60 225 \$
Coût d'achat si l'entreprise ne produit pas de maïs	64 167 \$	64 167 \$
Manque à gagner absorbé par cette entreprise	24 747 \$	3 942 \$
Manque à gagner par porc produit	4,36 \$	0,69 \$

Par ailleurs, la position des Éleveurs de porcs génère un effet variable sur les coûts engendrés pour le programme ASRA comme l'illustre le tableau ci-dessous.

	Prix 2012	Prix 2014
Volume de maïs produit et consommé à la ferme	219 t	219 t
Valeur de base reconnue (\$/tonne)	180 \$	182 \$
Prix d'achat du maïs (\$/tonne)	293 \$	212 \$*
Manque à gagner/porc (\$/porc)	4,36 \$	1,16 \$
Compensations supplémentaires/porc (\$/porc)	3,67 \$	0,46 \$

*Indexation de La Financière agricole du Québec 2014.

ÉTUDE DU COÛT DE PRODUCTION DES ÉLEVEURS DE PORCS

Depuis 2005, les Éleveurs réalisent annuellement une étude des coûts de production. La collecte des données est effectuée par des conseillers techniques reconnus par les Éleveurs de porcs. Le traitement des données est confié aux Groupes conseils agricoles du Québec. L'étude menée en 2014 porte sur les données 2013 de 63 entreprises naisseurs-finisseurs. L'étude qui est en cours porte sur les résultats 2014 et se fait auprès de 22 entreprises dédiées à l'engraissement de porcs et de 18 entreprises de type naisseur à sevrage hâtif. Les résultats de l'étude en cours seront livrés début juin. Le rapport devrait être publié en octobre 2015 sur le site Web des Éleveurs de porcs du Québec.

ENCADREMENT DES PRATIQUES DE CONTRACTUALISATION

Les Éleveurs de porcs du Québec ont poursuivi les travaux ayant pour objectif d'élaborer un contrat type et une grille de rémunération qui pourrait servir de cadre de référence pour les parties qui s'engagent dans une entente d'élevage à forfait. Pour les Éleveurs de porcs, il est primordial que les outils conçus reflètent le plus fidèlement possible les préoccupations et la réalité des différentes parties engagées dans un contrat d'élevage à forfait. Il est aussi important que ces outils s'appuient sur des données factuelles, documentées, crédibles et équitables. Des entreprises qui font produire des porcs sur une base forfaitaire collaborent avec les Éleveurs pour faire progresser ce dossier.

Le projet de contrat est maintenant complété. Les travaux en regard de la grille de rémunération se poursuivent et devraient être complétés au cours des prochains mois. Au terme de ceux-ci, un plan de communication sera mis en place afin de favoriser l'utilisation du projet de contrat et de la grille de rémunération par les parties engagées dans la production de porcs sur une base forfaitaire.

Par ailleurs, dans le cadre d'une consultation menée par l'UPA sur les moyens à prendre pour encadrer les pratiques de contractualisation, les Éleveurs ont d'abord rappelé la nécessité d'œuvrer au développement de conditions qui permettront aux entreprises d'avoir une liberté quant au choix de leur modèle d'affaires. Pour les Éleveurs, ces conditions passent notamment par une mise en marché efficace et par l'accès au financement et à des programmes de sécurité des revenus adéquats et prévisibles. Les Éleveurs sont aussi d'avis qu'il faut donner accès aux entreprises qui optent pour l'élevage à forfait à des outils qui les guideront dans la négociation de leur entente d'élevage.

SERVICE DE GESTION DES RISQUES DU MARCHÉ : APRÈS UNE BELLE LANCÉE EN 2014, UN PLAN D'AMÉLIORATION POUR 2015

Le Service de gestion des risques du marché (SGRM) a continué de gagner en popularité. En 2014, le service a connu une plus grande utilisation et un nombre d'utilisateurs accru à la suite de l'augmentation des prix du porc. Près de 155 000 porcs ont été placés en contrat à livraison différée (CLD) par cet outil. Le SGRM compte près de 195 éleveurs inscrits.

Soucieux de continuer à offrir un outil efficace, à des coûts concurrentiels, et d'optimiser l'utilisation du service par les utilisateurs, les Éleveurs de porcs ont travaillé sur plusieurs fronts.

Un comité de travail a d'ailleurs été créé et s'est réuni à trois reprises. Ses travaux ont permis de définir un plan d'améliorations prioritaires au service pour réduire les coûts d'exploitation et le rendre plus attrayant auprès des éleveurs.

De plus, en réponse à la résolution adoptée lors de l'assemblée générale annuelle, demandant notamment d'accroître les liquidités disponibles, des efforts ont été déployés en matière de recherche de financement.

Une entente de principe est survenue avec une institution financière pour accroître la marge de crédit disponible, conditionnellement à l'amélioration du fonctionnement du système en place. Pour ce faire, les Éleveurs ont déposé une demande d'aide financière au programme Agri-risques d'Agriculture et Agroalimentaire Canada afin d'améliorer le SGRM. Le projet, qui a reçu l'appui du Conseil canadien du porc, vise principalement à :

- Apporter les modifications nécessaires au Service de gestion des risques du marché afin de gérer l'affluence.
- Bonifier l'offre de services aux adhérents.
- Adapter le système afin de permettre plus d'autonomie des membres.

Soulignons que le projet est en lien avec l'étude de faisabilité effectuée par Agriculture et Agroalimentaire Canada en 2013. Les résultats qui en découleront seront accessibles à l'échelle nationale. Les Éleveurs de porcs sont en attente de réponses à l'égard de cette demande d'aide financière.



PROGRAMME DE PAIEMENTS ANTICIPÉS :

AMÉLIORER SON ACCÈS

Les Éleveurs de porcs sont mandatés par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour appliquer le Programme de paiements anticipés (PPA) au secteur porcin. Actuellement, quelque 150 éleveurs se sont prévalus de ce programme auprès des Éleveurs de porcs du Québec pour un total d'avances de 17,5 millions \$, dont 12,5 millions \$ sans intérêt.

Afin de mieux répondre aux besoins des entreprises porcines, les Éleveurs de porcs du Québec poursuivent leurs efforts pour améliorer l'accessibilité à ce programme et le rendre plus adapté à la réalité du secteur porcin. Les représentations exercées en ce sens auprès d'Agriculture et Agroalimentaire Canada visent à :

- Permettre aux producteurs qui élèvent des porcs, en tout plein tout vide, de bénéficier de la portion sans intérêt de l'avance PPA pour chaque élevage.
- Bonifier l'avance accessible aux entreprises de type naisseur.

Dans le cadre du projet de loi qui viendra modifier la *Loi des programmes de commercialisation agricole (LPCA)*, les Éleveurs de porcs du Québec ont participé à plusieurs séances de consultation avec les gestionnaires du programme à Agriculture et Agroalimentaire Canada afin d'évaluer et de commenter les modifications proposées au Programme de paiements anticipés. Ces modifications, en vigueur depuis le 1^{er} avril, visent entre autres à simplifier le processus administratif, accroître l'accessibilité au programme et à ajouter de nouveaux produits.

Elles prévoient notamment :

- L'approche de guichet unique permettant aux agents d'exécution de verser des avances pour tout type de produits.
- L'ajout de nouvelles règles concernant les producteurs liés.
- Le remboursement sans preuve de vente si le produit se trouve encore à l'exploitation agricole.
- Le retrait de l'exigence d'avoir l'agriculture comme secteur d'activité principale.
- L'application de la retenue sur le taux d'avance.

D'autres modifications pourraient être apportées en cours de l'année 2015. À cet effet, les Éleveurs de porcs du Québec, en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada poursuivent leurs efforts pour améliorer l'accessibilité au PPA et le rendre plus adapté à la réalité du secteur porcin. Précisément, les Éleveurs de porcs souhaitent :

- Que les producteurs qui élèvent des porcs en tout plein tout vide bénéficient de la portion sans intérêt de l'avance PPA pour chaque élevage.
- Bonifier l'avance accessible aux entreprises de type naisseur.
- Accorder une avance pour la commercialisation des animaux reproducteurs et de réforme.

LA RECHERCHE ET LE DÉVELOPPEMENT

POUR L'AVANCEMENT DU SECTEUR PORCIN

Les Éleveurs de porcs du Québec, en matière de recherche & développement, visent à appuyer des initiatives d'adaptation des pratiques de production qui permettront d'améliorer la rentabilité des élevages et de répondre aux demandes du marché et aux exigences sociétales.

Pour se guider, les Éleveurs s'appuient sur trois axes stratégiques d'intervention.



OBJECTIF

FAVORISER LE TRANSFERT ET L'INNOVATION

MOYENS

AUGMENTER LA DIFFUSION DES RÉSULTATS DES PROJETS EN COLLABORATION AVEC LES DIFFÉRENTS ACTEURS IMPLIQUÉS.

PROMOUVOIR LA RÉALISATION D'UNE VEILLE STRATÉGIQUE EN R&D AU SEIN DE LA FILIÈRE PORCINE.



OBJECTIF

MAXIMISER LES RETOMBÉES POSITIVES, POUR LES ÉLEVEURS, DES INVESTISSEMENTS EN R&D EFFECTUÉS AU SEIN DE LA FILIÈRE PORCINE

MOYENS

FAVORISER LE MAILLAGE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS AU QUÉBEC ET HORS QUÉBEC.

INVESTIR ET FAVORISER L'INVESTISSEMENT DES PARTENAIRES DANS DES PROJETS EN LIEN AVEC LES PRIORITÉS DE R&D DES ÉLEVEURS.

POURSUIVRE ET AUGMENTER LA PRÉSENCE ET L'IMPLICATION DES ÉLEVEURS AU SEIN DES DIFFÉRENTES ORGANISATIONS IMPLIQUÉES EN R&D.



OBJECTIF

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT ET LA RÉTENTION AU QUÉBEC DE L'EXPERTISE EN R&D

MOYENS

INVESTIR DANS DES CHAIRES DE RECHERCHE CIBLÉES OU DANS DES PÔLES D'EXPERTISES.

METTRE EN ŒUVRE DES MOYENS POUR ATTIRER ET RETENIR L'EXPERTISE AU QUÉBEC.



ACTIONS ET INVESTISSEMENTS

Pour atteindre les objectifs prévus par les trois axes, des engagements et des investissements sont pris par les Éleveurs de porcs du Québec. Parmi les engagements, notons la participation active des Éleveurs dans près d'une dizaine de comités de gestion et de conseils d'administration d'organismes œuvrant dans le domaine de la recherche. Les investissements, pour leur part, sont de deux ordres. Il y a ceux réalisés dans des projets, à court et moyen terme, à échéance fixe, en lien avec les priorités des Éleveurs de porcs. Il y a aussi ceux consentis au développement d'expertise pour le soutien du secteur comme dans les différentes chaires et organisme ci-dessous.

Les engagements et les investissements sont soigneusement évalués et choisis. Pour chaque dollar investi, les Éleveurs de porcs obtiennent généralement un effet de levier d'environ un pour huit, maximisant ainsi les retombées positives des investissements des producteurs.

Chaire de recherche sur l'alimentation des porcs et des volailles, dans une perspective de développement durable

Établie à l'Université Laval, cette chaire vise à proposer de nouvelles stratégies d'alimentation à moindre coût et à réduire les apports en azote et en phosphore afin de réduire l'impact sur l'environnement. Les Éleveurs de porcs du Québec offrent leur appui financier au démarrage de cette chaire qui traite d'un thème d'une grande importance pour le secteur.

Les partenaires de la chaire sont toujours en attente d'une réponse officielle de la part du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec à l'égard d'une participation financière du ministère. L'investissement des Éleveurs de porcs correspond à 50 000 \$ annuellement pour 5 ans. Les Éleveurs espèrent un démarrage de la chaire en 2015.

Chaire nationale pour le bien-être porcin

Les Éleveurs de porcs appuient le développement, à l'échelle canadienne, de cette Chaire nationale pour le bien-être porcin regroupant toutes les organisations provinciales de même que les secteurs de la transformation et de la distribution. Située au *Prairie Swine Center*, en Saskatchewan, cette chaire vise à conseiller et soutenir le secteur face aux nombreux changements à venir en matière de bien-être animal. Le démarrage des travaux de la chaire a été retardé principalement pour des raisons administratives. Pendant la prochaine année, le *Prairie Swine Center* s'affaira à mettre en place la structure qui permettra le meilleur retour sur l'investissement pour les partenaires. Les Éleveurs ont prévu accorder 25 000 \$ par an pour 5 ans.

Innovation Porc

Innovation Porc a été mis sur pied par les producteurs de porcs canadiens afin d'établir une approche collective en recherche et ainsi optimiser le retour sur l'argent investi. La contribution financière des Éleveurs de porcs, en partenariat avec les autres provinces canadiennes, permet d'appuyer différents projets de recherche et de développement. La contribution annuelle des Éleveurs correspond à 2,5 cents par porc, ce qui revient à quelque 165 000 \$. Innovation Porc est soutenu dans le cadre du programme des grappes agroscientifiques de Cultivons l'avenir 2.

CONSOLIDER NOTRE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET D'ACCEPTABILITÉ SOCIALE

Inscrits dans une démarche de développement durable et de cohabitation harmonieuse depuis plusieurs années, les Éleveurs de porcs du Québec ont poussé d'un cran les initiatives visant à consolider les performances en matière de développement durable tout en poursuivant la mise en œuvre de solutions innovantes pour améliorer la rentabilité des entreprises. La dernière année a été l'occasion d'ailleurs de mettre de l'avant des actions dans le cadre du premier rapport de responsabilité sociale de l'organisation. En matière de cohabitation, une stratégie a été élaborée pour appuyer les projets de rénovation des infrastructures et d'investissement des entreprises. Enfin, sur le plan du bien-être animal, des outils ont été élaborés pour accompagner les éleveurs dans l'application graduelle des dispositions prévues au nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs.



RESPONSABILITÉ SOCIALE :

DES ACTIONS CONCRÈTES AMORCÉES ET ACCOMPLIES

Le premier rapport de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec s'inscrit dans la continuité des efforts entrepris en matière de développement durable ces dernières années, après les indicateurs de développement durable en 2010 et l'analyse du cycle de vie en 2012. Positionnant l'organisation dans une démarche de reddition de comptes officielle et d'amélioration continue, ce rapport démontre la résilience et la capacité d'innovation des éleveurs de porcs québécois. Structurée autour de cinq axes (gouvernance, performance économique et environnementale, bien-être animal, santé et salubrité et enfin bien-être des travailleurs et des communautés), cette initiative est une première dans le secteur agricole au Canada. Dévoilé à la veille de la dernière AGA, cet événement a réuni députés, journalistes, partenaires de la filière porcine et membres du conseil d'administration.

Laurent Lessard, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ancien ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, ainsi que de 11 députés et 6 hauts fonctionnaires figuraient parmi les invités présents. Au lendemain de l'événement, le rapport fut aussi envoyé aux 125 députés de l'Assemblée nationale, qui ont accueilli positivement cette initiative, comme en témoigne la résolution adoptée à l'unanimité (voir encadré).

FÉLICITATIONS AUX ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC!

Les 125 députés de l'Assemblée nationale ont adopté à l'unanimité le 5 juin 2014 une motion de félicitations à l'égard des Éleveurs de porcs du Québec pour la publication du rapport de responsabilité sociale.



Que l'Assemblée nationale félicite Les Éleveurs de porcs du Québec d'avoir été la première production porcine au monde à utiliser l'outil de l'Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture visant à évaluer la performance en matière de développement durable dans le domaine agricole. >>

Les députés ont ainsi reconnu les efforts réalisés ces dernières années par les producteurs pour favoriser une meilleure acceptabilité sociale de leur secteur. Par ailleurs, Pierre Paradis, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation a rappelé l'importance de la filière porcine présente en région, qui crée des emplois et de la richesse pour l'économie québécoise.



Le tableau ci-dessous présente l'état d'avancement des actions définies en 2014 dans le cadre de la démarche de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec. Fort du succès obtenu pour bon nombre de celles-ci, le comité Cohabitation et environnement, responsable du suivi de la mise en œuvre de la démarche, veillera à proposer, au besoin, de nouvelles actions à réaliser d'ici 2017. Le détail des actions réalisées ainsi que la mise à jour des actions à venir sont présentés sur le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec.

AXE 1 : GOUVERNANCE						
Engagement : Assurer un leadership pour la coordination des intérêts et des efforts des parties prenantes internes et externes.						
	Action à accomplir d'ici 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
		Non amorcée ¹	Amorcée ²	Accomplie ³	Récurrente ⁴	Achevée ⁵
1.	Désigner un comité chargé du suivi de la mise en œuvre du rapport de responsabilité sociale.			●	●	
2.	Intégrer une section « Responsabilité sociale » dans le rapport annuel des Éleveurs de porcs du Québec et sur le site Internet afin :					
	a. De présenter l'état d'avancement des actions à accomplir.			●	●	
	b. D'informer sur la mise à jour des actions à venir.			●	●	
3.	Instaurer une activité annuelle regroupant les acteurs de la filière pour définir et proposer des objectifs de responsabilité sociale du secteur.		●		●	
4.	Réaliser une cartographie systématique des enjeux de préoccupations et convier les parties prenantes externes autres que les acteurs de la filière (ex. : groupes d'intérêts) à une rencontre d'échange sur ces enjeux.			●	●	

¹ Action non amorcée : aucune action en lien avec la cible visée n'a été réalisée.

² Action amorcée : une ou des actions ont été réalisées, mais la cible visée n'a pas encore été atteinte.

³ Action accomplie : action réalisée dont la cible a été atteinte.

⁴ Action récurrente : action qui sera maintenue dans les prochaines années.

⁵ Action achevée : action qui a été accomplie et qui ne sera pas reconduite.

AXE 2 : GESTION RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

Engagement : Accompagner les éleveurs dans l'amélioration de leur performance environnementale.

Action à accomplir d'ici 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
5. Développer une stratégie d'intégration d'outils de développement durable sur les entreprises porcines par :					
a. La mise en ligne des outils et l'accompagnement des éleveurs dans leur utilisation.		●		●	
b. La parution d'articles de sensibilisation.		●		●	
c. La mise à jour des indicateurs de pratiques environnementales des éleveurs de porcs mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.		●		●	

AXE 3 : BIEN-ÊTRE ANIMAL, SANTÉ ANIMALE ET SALUBRITÉ

Engagement : Veiller à ce que les éleveurs aient les ressources et les moyens nécessaires leur permettant de mettre en œuvre les meilleures pratiques d'élevage en matière de bien-être animal (BEA^{MC}) et de santé animale.

Action à accomplir d'ici 2017	Degré d'avancement			Durée de l'action	
	Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
6. Accompagner les éleveurs dans la mise en œuvre du nouveau code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs d'élevage par l'adoption du nouveau programme BEA ^{MC} :					
a. Documenter des cas de conversion de bâtiment vers le logement des truies en groupe.			●		●
b. Organiser des journées d'information BEA pour les éleveurs avec différents intervenants et spécialistes en lien avec les nouvelles exigences (logement des truies, densité d'élevage, castration, enrichissement).			●	●	
c. Élaborer une formation pour les éleveurs afin de bien les accompagner dans leur choix d'un système de logement des truies en groupe.			●		●
d. Viser à ce que toutes les nouvelles constructions de maternité soient conformes au nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs d'élevage.		●		●	
7. Accompagner les éleveurs dans l'implantation de mesures de biosécurité visant l'atteinte d'un meilleur contrôle des maladies et l'utilisation judicieuse des médicaments :					
a. Accroître le nombre de sites pour lesquels une veille sanitaire sur le SRRP sera réalisée.			●	●	
b. Organiser et présenter une formation en biosécurité aux transporteurs d'animaux.			●		●

AXE 4 : PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Engagement : Poursuivre la mise en œuvre des solutions efficaces et innovantes visant à améliorer la rentabilité des entreprises.

Action à accomplir d'ici 2017		Degré d'avancement			Durée de l'action	
		Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
8.	Promouvoir l'utilisation de services-conseils en gestion, la formation continue des éleveurs et le recours aux outils de gestion de risques, par exemple en y consacrant une rubrique (à parution régulière) dans le magazine <i>Porc Québec</i> .		●		●	
9.	Mettre en place une vigie sur l'évolution des coûts du secteur, à partir de l'enquête sur les coûts de production :					
a.	Valoriser les résultats pour mettre au point des indicateurs ou un tableau de bord destinés aux éleveurs et à leurs conseillers.			●	●	

AXE 5 : BIEN-ÊTRE DES TRAVAILLEURS ET DE LA COMMUNAUTÉ

Engagement : Poursuivre la démarche d'acceptabilité sociale, de cohabitation harmonieuse et d'attractivité du secteur pour les travailleurs et la relève.

Action à accomplir d'ici 2017		Degré d'avancement			Durée de l'action	
		Non amorcée	Amorcée	Accomplie	Récurrente	Achevée
10.	Valoriser et diffuser par la tenue d'activités régionales d'échanges entre, d'une part, les intervenants agricoles, acteurs socioéconomiques et politiques, et d'autre part, les citoyens :					
a.	Les initiatives et les outils mis au point par les Éleveurs de porcs du Québec qui favorisent la cohabitation harmonieuse entre les éleveurs et leur communauté.		●		●	
b.	Les outils et documents développés par les Éleveurs de porcs du Québec en agroenvironnement ainsi que les bonnes pratiques mises en œuvre par les éleveurs.		●		●	
11.	Promouvoir le secteur porcin afin d'assurer la rétention et l'emploi de ressources formées, compétentes et qualifiées :					
a.	S'assurer que le secteur porcin est bien représenté au sein d'organisations œuvrant activement pour la relève et le recrutement postsecondaire en agriculture et agroalimentaire.		●		●	
b.	Faire connaître aux éleveurs de porcs le PAMT en production porcine pour leurs employés qui n'ont pas de formation scolaire.		●		●	
12.	Mettre à jour les indicateurs des pratiques favorisant le bien-être des travailleurs agricoles et la cohabitation harmonieuse avec la communauté mesurés par le bilan socioéconomique réalisé en 2012.		●		●	

MODERNISATION DES INFRASTRUCTURES :

UN ENJEU DE COHABITATION

L'enquête menée par le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA) à partir des données de 2012 a notamment permis d'observer que la conjoncture difficile qui a précédé l'enquête s'est traduite par des retards importants dans les investissements réalisés pour moderniser les installations de production. La mise aux normes des entreprises pour le bien-être animal s'ajoute à la nécessité d'investir pour assurer le développement et la rentabilité des entreprises.

Or, malgré les efforts déployés au fil des années, les préoccupations de la population à l'égard de la production porcine demeurent encore très présentes. Les réactions qui en résultent peuvent parfois nuire au secteur porcin. Les élus municipaux peuvent être portés à répondre à ces réactions en adoptant des mesures plus contraignantes ou hésiter à modifier les règles en vigueur pour les adapter aux nouvelles réalités. Rappelons, à ce sujet, que dans certaines MRC les limites prescrites sur la taille des bâtiments peuvent compromettre la capacité des éleveurs à augmenter la grandeur des bâtisses pour s'adapter aux nouvelles exigences en matière de BEA.



LES ÉLEVEURS ONT, EN JANVIER 2015, CONSTITUÉ UN COMITÉ DE TRAVAIL QUI AURA ESSENTIELLEMENT COMME MANDAT DE VEILLER :

- À ce que les entreprises disposent d'un cadre juridique qui leur permettra de s'adapter aux nouvelles réalités (BEA, biosécurité vs nouveaux sites, révision du modèle d'entreprise).
- À rassurer la population et les décideurs quant à l'engagement des entreprises et quant aux mesures prises pour répondre aux préoccupations de la population.

Dans cette perspective, le plan stratégique de la filière porcine prévoit également la réalisation de démarches auprès des instances politiques et techniques pour expliquer l'état de la situation, les besoins et les nouvelles technologies. Les actions visent également à identifier les facteurs de succès et d'échec des nouveaux projets d'élevage sur le plan de l'acceptabilité sociale.

Par ailleurs, les projets de construction ou d'agrandissement de pouponnières sont actuellement assujettis à une référence de calcul qui a pour effet de surestimer le nombre d'unité animale. Aux fins d'établir le nombre d'unité animale, les porcelets vendus à un poids de plus de 20 kg à la sortie de la pouponnière sont considérés au même titre que si le poids de vente était de 100 kg. Les Éleveurs de porcs poursuivent leurs représentations pour que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques tienne compte du poids réel de vente.

NOUVEAU CODE DE PRATIQUES ET RÉVISION

DES PROGRAMMES DE CERTIFICATION DE BEA

Le 6 mars 2014, le Conseil national pour le soin des animaux d'élevage (CNSAE) a annoncé l'adoption du nouveau Code de pratiques pour le soin et la manipulation des porcs du Canada. Ce nouveau code dicte les nouvelles exigences auxquelles les producteurs de porcs canadiens devront s'adapter d'ici la prochaine révision prévue en 2024. Comme les codes élaborés par le CNSAE sont des documents de référence canadienne qui balisent les pratiques acceptables en matière de bien-être pour toutes les espèces animales, ils ne sont pas reconnus comme étant des programmes de certification des pratiques à la ferme. Par conséquent, les associations nationales de producteurs, tel le Conseil canadien du porc (CCP), ont comme responsabilité de revoir ou de développer leur programme de certification de bien-être animal pour y intégrer les exigences des nouveaux Codes. C'est ainsi que le CCP a entrepris la révision du programme BEA dès l'automne 2014.

L'intégration des exigences du nouveau code au programme AQC-BEA ne change pas les échéances prévues initialement, notamment celle qui prévoit que, dans toutes les installations nouvellement construites, rénovées ou mises en usage pour la première fois après le 1^{er} juillet 2014, les cochettes et les truies saillies devront être logées en groupe. À compter du 1^{er} juillet 2024, toutes les cochettes et truies saillies devront être logées en groupe ou dans des enclos individuels; ou dans des cages, à la condition d'avoir la possibilité de se retourner ou de faire périodiquement de l'exercice. À compter du 1^{er} juillet 2016, la castration et la coupe de la queue effectuées à tout âge devront être réalisées avec des analgésiques afin d'aider à atténuer les douleurs postopératoires.



TROIS PROJETS D'ACCOMPAGNEMENT

Les Éleveurs de porcs ont pris l'engagement de développer des outils visant à accompagner les producteurs dans l'application des nouvelles exigences. Dans cette perspective, les Éleveurs de porcs ont participé financièrement et collaboré au développement de trois projets réalisés par le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) en 2014.

1

PREMIER PROJET

TRUIES EN GROUPE

RÉSULTATS DES PREMIÈRES TRANSFORMATIONS DE BÂTIMENTS ET ÉTAT DES LIEUX SUR LES MÉTHODES D'ENRICHISSEMENT : DEUX INCONTOURNABLES POUR LE RESPECT DU CODE. RÉSULTATS : QUATRE FICHES SYNTHÈSES SUR LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES D'ALIMENTATION ONT ÉTÉ PRODUIES EN PLUS D'UNE SÉRIE D'ARTICLES DANS LE MAGAZINE *PORC QUÉBEC*.

2

DEUXIÈME PROJET

DÉVELOPPEMENT DE MATÉRIEL DE FORMATION ET D'INFORMATION SUR LES TRUIES EN GROUPE :

- PRÉSENTATION MULTIMÉDIA (POWERPOINT) SUR L'ÉTAT DE LA SITUATION DU MODE D'ÉLEVAGE DES TRUIES GESTANTES EN GROUPES DANS LE MONDE.
- PRÉSENTATION SUR LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES EN EUROPE ET EN AMÉRIQUE DU NORD AINSI QUE LES PARAMÈTRES DE CONCEPTION ET D'OPÉRATION À CONSIDÉRER.
- VIDÉO EXPLICATIVE, AVEC NARRATION, SUR DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE LOGEMENT EN GROUPE.
- FICHE TECHNICO-ÉCONOMIQUE RÉSUMANT LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES DE LOGEMENT DES TRUIES.
- DEUX SÉANCES DE FORMATION (25-26 FÉVRIER 2015).

DE PLUS, COMPTE TENU DES NOUVELLES EXIGENCES CONCERNANT LA CASTRATION PRÉVUES DANS LE NOUVEAU CODE, DES PROPOSITIONS DE PROTOCOLES SONT ACTUELLEMENT SUR LA TABLE DE TRAVAIL AFIN D'OFFRIR PLUS D'UNE SOLUTION AUX PRODUCTEURS.

3

TROISIÈME PROJET

ANIMAUX FRAGILISÉS ET MODIFICATIONS À LA POLITIQUE

DEPUIS LES DERNIÈRES MODIFICATIONS APPORTÉES À LA POLITIQUE SUR LES ANIMAUX FRAGILISÉS, LES ÉLEVEURS DE PORCS ONT DÛ INTERVENIR FRÉQUEMMENT POUR CONTRIBUER À CLARIFIER LES NOUVELLES MODIFICATIONS DE LA POLITIQUE. POUR PALLIER CE PROBLÈME, LES ÉLEVEURS ET LES INTERVENANTS DE L'INDUSTRIE SE SONT CONCERTÉS ET ONT RECOMMANDÉ QUE DES OUTILS SOIENT ÉLABORÉS AFIN D'AIDER LES ÉLEVEURS ET INTERVENANTS DANS LEUR PRISE DE DÉCISIONS. DES VIDÉOS, UNE AFFICHE, UNE LISTE DE CONTRÔLE AINSI QU'UNE FICHE SYNTHÈSE SUR LES PÉNALITÉS ONT ÉTÉ ÉLABORÉES EN COLLABORATION AVEC LE CDPQ ET ONT ÉTÉ DISTRIBUÉES AUX ÉLEVEURS ET INTERVENANTS. L'AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS A ÉGALEMENT ÉTÉ CONSULTÉE POUR LA RÉALISATION DE CES OUTILS.

SE MOBILISER POUR LA SANTÉ

La préservation de la santé des troupeaux est un enjeu prioritaire pour les entreprises porcines. Conscients de cette réalité, les Éleveurs ont collaboré de près avec l'Équipe québécoise de santé porcine pour éviter l'entrée et la propagation de la diarrhée épidémique porcine. Des avancées très positives sont également à souligner pour progresser vers des mesures de contrôle du syndrome reproducteur et respiratoire porcin. Enfin, la traçabilité pourra également s'avérer une précieuse alliée pour contrer la propagation de maladies. Des actions ont d'ailleurs été prises en matière de traçabilité afin de s'assurer que tous les éleveurs soient en mesure de se conformer à la réglementation.

EFFORTS COLLECTIFS POUR LA LUTTE CONTRE LA DEP

Les Éleveurs de porcs du Québec, à titre de membres de l'Équipe québécoise de santé porcine (EQSP), sont très engagés dans les différentes actions entreprises pour contrer l'entrée de la diarrhée épidémique porcine (DEP) et, le cas échéant, éliminer la présence du virus dans les zones infectées.

Les résultats obtenus jusqu'à ce jour relèvent notamment de la capacité de l'ensemble des partenaires de coordonner leurs efforts pour atteindre les objectifs ciblés. Tandis que plus de 50 % des cheptels de truies sont affectés aux États-Unis, une seule maternité l'a été au Québec, représentant 0,2 % du cheptel.

En 2014, il y a eu 36 200 tests environnementaux, représentant un investissement de quelque 2 millions de dollars, pour détecter la présence de la DEP et du Deltacoronavirus porcin (DCVP).

Des discussions ont aussi été entreprises avec *Ontario Pork* pour partager les stratégies et l'expérience de chacune des organisations. Deux rencontres ont eu lieu, dont une à laquelle ont également participé l'Équipe de santé porcine ainsi que les ministères de l'Agriculture du Québec et de l'Ontario. Ces rencontres ont notamment permis de mieux coordonner les actions respectives des deux organisations.

COMMUNICATIONS ET ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION

La communication et la sensibilisation sont au cœur de toutes les activités de l'EQSP. Elles sont d'ailleurs axées sur la transparence et la mobilisation des acteurs. Les Éleveurs, comme organisation membre, ont participé activement aux nombreux efforts de communication pour informer les producteurs et les partenaires, soit par :

- La transmission d'une trentaine de messages ciblés de l'EQSP, d'avril 2014 à mars 2015, par le bulletin *Flash* et le site Internet des Éleveurs de porcs du Québec.
- La diffusion d'une quarantaine d'avis sur la mise à jour hebdomadaire de l'évolution des cas de DEP et de DCVP aux États-Unis et au Canada.
- La publication d'une dizaine d'articles dans le magazine *Porc Québec*.
- La participation à l'organisation de sessions d'information sur la DEP par le biais des syndicats régionaux qui ont permis de rejoindre quelque 900 éleveurs et 130 transporteurs.

SURVEILLANCE ET CONTRÔLE

L'efficacité en matière de surveillance et de contrôle de la DEP repose d'abord et avant tout sur la volonté des acteurs concernés à :

- Déclarer, le cas échéant, un résultat de tests positifs auprès du coordonnateur de l'EQSP.
- Participer à l'application de mesures de contrôle définies par l'EQSP pour éradiquer le virus.

Dans le cadre de ces activités de surveillance et de contrôle, le Service de la mise en marché des Éleveurs de porcs appuie le coordonnateur de l'Équipe québécoise de santé porcine pour identifier et informer tous les élevages qui sont situés dans un rayon de 5 km d'un site infecté ou en lien épidémiologique avec une entreprise qui a obtenu des tests environnementaux positifs.



ÉLABORER ET IMPLANTER DES PROGRAMMES SUR LA BIOSÉCURITÉ

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a soutenu financièrement deux projets visant à connaître et à améliorer les pratiques entourant les activités de transport (le transport, les centres de rassemblement, les stations de lavage et les quais de réception aux abattoirs).

Dans le cadre du projet « Outils et programmes d'accompagnement pour réduire les risques de contamination du cheptel porcin québécois par le virus de la DEP », le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) a visité, de janvier 2014 à janvier 2015, 137 entreprises de transport sur un total de 152.

Les visites ont permis de dresser un portrait des entreprises et de formuler des recommandations spécifiques à chacune d'entre elles et d'en vérifier par la suite leur mise en place. Elles ont aussi permis de former tous les employés des entreprises de transport aux mesures de biosécurité spécifiques aux activités de transport d'animaux vivants.

Chaque entreprise visitée s'est vu remettre un passeport. Les éleveurs peuvent consulter la liste des entreprises sur le site www.eleveursdeporcsduquebec.com.

Par ailleurs, les travaux réalisés dans le cadre du projet servent d'assise au développement d'un programme d'accréditation en biosécurité des entreprises de transport. Au-delà des travaux effectués au Québec, des actions sont également menées pour l'élaboration d'un programme de certification canadien. Enfin, le CDPQ va démarrer des formations et des audits pour les transporteurs au cours des prochains mois.

Le projet « Portrait des stations de lavage et évaluation des besoins pour le lavage de camions de transport de porcs vivants au Québec », pour sa part, sera réalisé par l'entreprise Tetra-Tech (BPR), aidée par le CDPQ et les Éleveurs de porcs du Québec. L'objectif consiste à évaluer les besoins précis pour le lavage de tous les camions de transport du Québec et de l'Ontario effectuant des livraisons à des abattoirs ou à des fermes du Québec.



Les données recueillies par le CDPQ ont permis de dresser un portrait sur l'accessibilité à une station de lavage comme l'indique le tableau ci-dessous :

	Producteurs transporteurs		Transporteurs commerciaux		Total
	> 2 unités	1-2 unités	> 2 unités	1-2 unités	
Propriétaire d'une station	10 (100 %)	9 (14 %)	26 (96 %)	12 (67 %)	57 (48 %)
Accès à une station (contrat)	0 (%)	5 (8 %)	1 (4 %)	2 (11 %)	8 (7 %)
Aucun accès à une station	0 (%)	50 (78 %)	0 (%)	4 (22 %)	54 (45 %)
Total	10 (100 %)	64 (100 %)	27 (100 %)	18 (100 %)	119 (100 %)

Ce tableau présente en fait deux groupes, les producteurs transporteurs et les transporteurs commerciaux. Chaque groupe est divisé par rapport au nombre d'unités (camions). Les producteurs transporteurs ayant plus de 2 unités correspondent aux entreprises qui sont en réseau.

Un des constats dans le cadre du projet «Outils et programmes d'accompagnement pour réduire les risques de contamination du cheptel porcin québécois par le virus de la DEP », réalisé par le CDPQ, est que la totalité des transporteurs commerciaux et des producteurs transporteurs qui ont plus de 2 unités (2 camions de transport) ont accès à une station de lavage. La situation est complètement différente pour les producteurs transporteurs qui ont de 1 à 2 unités (1 à 2 camions de transport). Cette étude nous indique que 50 producteurs transporteurs sur 64 soit 78 % qui ont de 1 à 2 unités n'ont aucun accès à une station de lavage.

SOUTIEN DE LA FADQ AUX EFFORTS DE LA FILIÈRE

En réponse à la demande formulée par les Éleveurs de porcs du Québec, La Financière agricole du Québec (FADQ), a adopté le « Programme de fonds d'urgence relatif à la diarrhée épidémique porcine et au Delta coronavirus porcine au Québec ». Ce programme, d'une valeur maximale de 400 000 \$, vise à accompagner financièrement - à la hauteur de 20 000 \$ par site - les entreprises infectées afin d'éradiquer le virus.

Les conditions de participation ont été balisées et répondent aux demandes exprimées par les Éleveurs et les membres de l'EQSP. La gestion administrative du programme a été confiée à l'EQSP. Depuis la mise en place du programme, et jusqu'en mars 2015, 13 sites ont fait appel au programme d'aide.

Étant donné que la menace de la DEP persiste, les Éleveurs poursuivent leurs représentations auprès de la FADQ pour reconduire, voire bonifier le programme en 2015.

EN ROUTE VERS UNE VEILLE SANITAIRE PROVINCIALE

ET LE CONTRÔLE LOCAL D'ÉRADICATION DU SRRP

En mars 2014, les Éleveurs de porcs du Québec, en collaboration avec le Centre de développement du porc du Québec (CDPQ), ont développé un plan d'action spécifique pour la poursuite des activités de contrôle et la mise en œuvre d'une veille sanitaire provinciale (VSP) sur le syndrome reproducteur et respiratoire porcin (SRRP). Les activités déployées à ce jour ont permis :

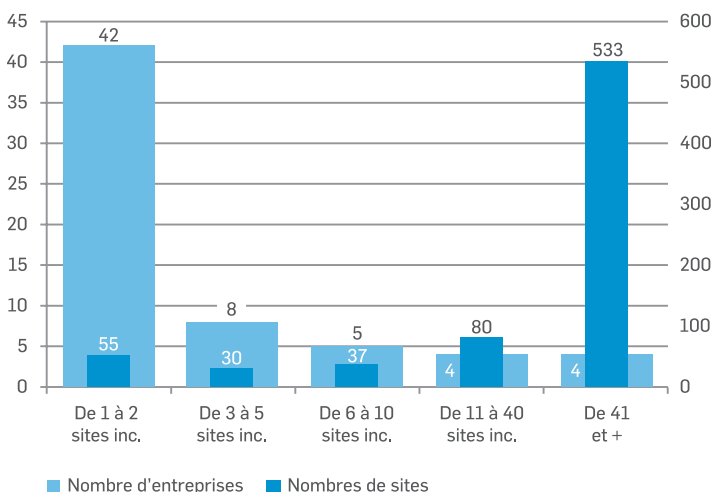
- De mobiliser les intervenants aux activités de veille et de contrôle du SRRP.
- D'améliorer les outils de veille pour permettre un meilleur contrôle du virus SRRP.

La mobilisation des intervenants a été priorisée pour s'assurer que tous aient l'information nécessaire à la compréhension de ces deux activités distinctes, mais complémentaires que sont la veille sanitaire provinciale et le contrôle local d'éradication du SRRP.

ACTIVITÉS DE LA VEILLE SANITAIRE PROVINCIALE

Le lancement de la veille sanitaire a été officialisé le 19 août 2014 à Saint-Agapit. Depuis, un nombre grandissant d'inscriptions à la VSP a été enregistré dans toutes les régions du Québec. Au 10 mars 2015, 735 sites étaient inscrits à la VSP et près de 200 autres étaient en processus d'inscription. Le tableau ci-dessous présente les inscriptions à la VSP.

RÉPARTITION DU NOMBRE D'ENTREPRISES EN FONCTION DU NOMBRE DE SITES INSCRITS À LA VSP



Dans le cadre de la VSP, le Service de la mise en marché des Éleveurs de porcs a été fortement sollicité pour accompagner les éleveurs lors de leur inscription, incluant le choix du mode de partage du statut de leur élevage. Une fois l'inscription complétée, l'information nominative des producteurs, nécessaire au programme de VSP, est transférée au CDPQ.

ACTIVITÉS DE CONTRÔLE D'ÉRADICATION

Le travail de collaboration entre les Éleveurs de porcs du Québec et le CDPQ, dans le cadre des activités de contrôle local d'éradication (CLÉ) du SRRP, a mené jusqu'ici à la formation de cinq groupes CLÉ en Estrie, en Montérégie, à Bécancour, à Saint-Patrice et à Saint-Narcisse. Deux autres sont actuellement en formation dans les régions de Lanaudière et de la Montérégie.

LE GÉOPOSITIONNEMENT DES SITES DE PRODUCTION EN APPUI

Pour favoriser les activités de surveillance et de contrôle des virus, l'information sur la localisation exacte des sites de production devient un incontournable. Les outils de géomatique, disponibles sur le marché, permettent d'apporter cette précision essentielle à un contrôle efficace.

Dans le cadre du plan d'action du CDPQ, en 2014, un projet visant à géo-positionner tous les sites de production sur carte a été élaboré. Ainsi, depuis l'automne 2014, tous les sites de production ont été géo-positionnés. L'intégration, dans la base de données des Éleveurs, est en cours de réalisation. Le géo-positionnement sera utile pour combattre la propagation, non seulement du SRRP, mais également de la diarrhée épidémique porcine.



LA TRAÇABILITÉ EN MARCHÉ

Le règlement fédéral sur l'identification et la traçabilité des porcs est en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2014. L'objectif du règlement est de permettre de circonscrire le plus rapidement possible la propagation d'une maladie à déclaration obligatoire qui aurait comme conséquence la fermeture des frontières jusqu'à ce que le Canada démontre qu'il est en mesure de gérer efficacement la situation.

La responsabilité de la mise en œuvre a été confiée au Conseil canadien du porc et aux associations provinciales de producteurs affiliées. Les Éleveurs de porcs du Québec ont déployé les ressources nécessaires pour accompagner les éleveurs et les intervenants dans la mise en œuvre du règlement.

Par le Service de la mise en marché, les Éleveurs de porcs du Québec fournissent un service d'accompagnement téléphonique quotidien pour s'assurer que les producteurs soient bien appuyés.

L'ADAPTATION DES OUTILS DES ÉLEVEURS DE PORCS

Afin de minimiser les tâches qui incombent aux entreprises, les Éleveurs ont adapté les formulaires des déclarations d'entrée des porcelets et les bons de réception aux abattoirs. Les déclarations des déplacements ainsi générées sont transférées directement à PorcTracé Canada.

Un nouvel outil « Apporc Mouvement » a été élaboré pour que les éleveurs puissent déclarer tous les autres déplacements qui n'étaient pas saisis par les outils du Service de la mise en marché des Éleveurs de porcs, par exemple, la sortie de porcelets d'une maternité vers une pouponnière.



FORMATIONS ET COMMUNICATIONS

Depuis avril 2014, les Éleveurs de porcs ont mis en place des outils de sensibilisation pour informer les éleveurs et les intervenants sur les exigences du règlement.

Les producteurs ont par ailleurs reçu, dans un premier envoi, une série d'informations préparée par le Conseil canadien du porc nommée la « *trousse de départ* ». Dans cet envoi, tous les éleveurs ont également reçu l'information nécessaire pour activer leur compte PorcTracé et respecter les exigences du règlement.

En juin et novembre 2014, en tout, 12 séances de formation sur la traçabilité ont été tenues en régions. La participation des producteurs et des intervenants a été excellente et a démontré leur volonté de s'informer pour bien répondre aux exigences.

Près de 450 personnes ont participé aux formations sur la traçabilité qui ont permis de faire connaître :

- Les exigences du règlement.
- Les responsabilités de chaque intervenant (éleveur, transporteur, responsable à l'abattoir, etc.)
- Les différents scénarios de déplacement des porcs et les outils à utiliser pour chacun.
- Les sources d'aide et d'accompagnement pour les éleveurs et les intervenants.

DES VIDÉOS POUR JOINDRE LES ÉLEVEURS À LA MAISON



Pour s'assurer de sensibiliser le maximum d'éleveurs et d'intervenants, les Éleveurs ont réalisé de courtes vidéos accessibles sur le site www.leseleveursdeporcsduquebec.com. Les capsules traitent des questions suivantes :

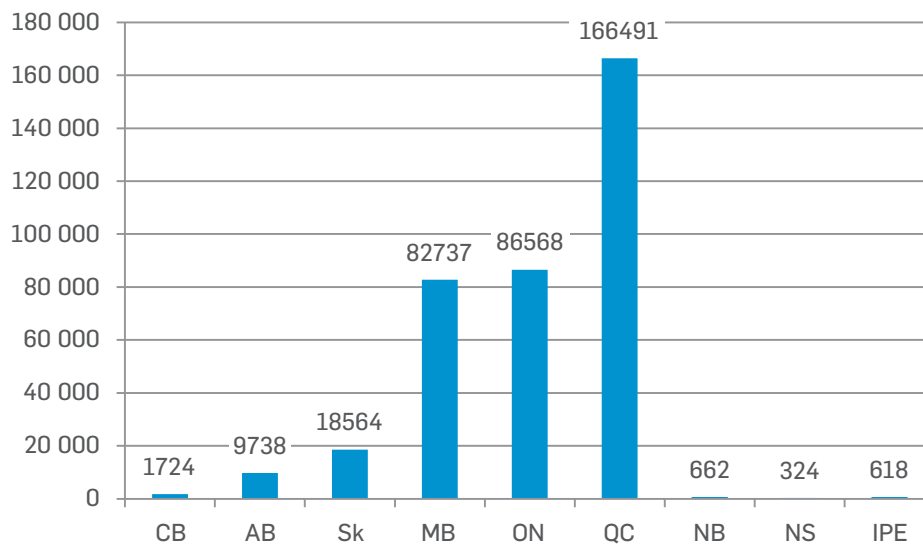
- Qu'est-ce que la traçabilité porcine ?
- Quelles sont les obligations des éleveurs ?
- Quel identifiant ou outil doit-on utiliser selon le type d'animal ?
- Comment utiliser Apporc ? (en cours)
- Où doit-on déclarer les livraisons des porcs à l'abattoir ? (en cours)
- Comment utiliser PorcTracé ? (en cours)



CONTINUONS LES EFFORTS

Au 6 avril 2015, près de 166 000 déplacements, dans le cadre de la traçabilité, ont été déclarés au Québec comme le démontre le graphique cumulatif ci-dessous fourni par le Conseil canadien du porc.

DÉPLACEMENTS DÉCLARÉS PAR PROVINCE DEPUIS LE 1^{ER} JUILLET 2014



Malgré ce résultat, les Éleveurs poursuivent leurs efforts pour informer et former tous les intervenants et éleveurs pour que tous assument leurs responsabilités. Quelques difficultés d'application du règlement ont été identifiées par les Éleveurs de porcs. Des démarches ont été entreprises pour sensibiliser le Conseil canadien du porc et l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) sur ces difficultés.

Le processus de vérification du respect des exigences de déclaration pour l'ensemble des intervenants (ex. : éleveurs, centres de rassemblement, abattoirs de type B, etc.) par l'ACIA prendra forme en 2015. Il est donc important de poursuivre les efforts de sensibilisation pour que tous les producteurs respectent les exigences du règlement avant l'application de pénalités.

L'USAGE DES ANTIBIOTIQUES :

UNE PRÉOCCUPATION JUDICIEUSE

S'il est reconnu que l'objectif premier d'un plan d'accompagnement en santé porcine vise l'atteinte d'un statut sanitaire de haut niveau, il n'en demeure pas moins que l'introduction fortuite de pathogènes indésirables dans les troupeaux est une réalité. Par conséquent, l'usage de médicaments, dont les antibiotiques, demeure un incontournable pour traiter adéquatement une pathologie dans un troupeau et ainsi assurer le bien-être des animaux malades.

Conscients du potentiel de développement de l'antibiorésistance, tant en santé humaine qu'animale, les Éleveurs de porcs du Québec, et l'ensemble des intervenants de la filière porcine, se sont mobilisés pour voir à l'élaboration d'outils de surveillance de l'usage des antibiotiques à la ferme et de formations auprès des intervenants du secteur.

C'est ainsi qu'en 2013, une enquête sur le terrain a été effectuée afin de mesurer l'usage réel des antibiotiques pour les porcs en croissance-finition et d'évaluer la pertinence d'instaurer une telle approche sur une base régulière en production porcine. Les résultats de l'enquête ont permis de conclure à la pertinence de la mise en œuvre d'une telle approche qui va nécessairement permettre au secteur de prendre des décisions éclairées sur l'usage des antibiotiques pour les prochaines années.

VERS UN MONITORAGE DE L'USAGE DES ANTIBIOTIQUES

En 2014, l'ensemble des partenaires de la filière porcine s'est entendu pour aller de l'avant sur les moyens à mettre en place afin de bien orienter les actions visant un usage judicieux des antibiotiques dans les élevages. À cet effet, les Éleveurs ont demandé à la Chaire de recherche en salubrité des viandes de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal d'élaborer les deux projets ci-dessous.

Ceux-ci répondent aux actions du Plan stratégique de la filière 2015-2020 adopté par l'ensemble des membres de la filière à l'automne 2014. Ils sont aussi conformes aux objectifs de la Stratégie québécoise sur la santé et le bien-être des animaux. Ils ont été déposés au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec et sont en attente d'approbation de financement.

DÉVELOPPEMENT D'UN SYSTÈME D'ENTRÉE DE DONNÉES INFORMATISÉES POUR LE MONITORAGE DE L'UTILISATION DES ANTIBIOTIQUES CHEZ LE PORC EN ENGRAISSEMENT AU QUÉBEC.

Les principaux objectifs de ce premier projet sont de :

- Simplifier et automatiser la prise de mesure directement à la ferme par le producteur.
- Viser la pérennité et l'uniformité du monitoring afin d'avoir un portrait le plus exact possible à partir d'un échantillonnage représentatif des fermes québécoises.

PROGRAMME D'INFORMATION ET DE FORMATION SUR L'USAGE JUDICIEUX DES ANTIBIOTIQUES CHEZ LE PORC.

Les objectifs de ce projet visent à améliorer les connaissances de tous les intervenants (éleveurs, conseillers, vétérinaires, etc.) sur l'usage judicieux des antibiotiques afin de favoriser :

- Une utilisation des plus judicieuses des antibiotiques et voir à en diminuer leur utilisation (plus spécifiquement pour les antibiotiques de classe I et II).
- L'adoption de bonnes pratiques pour viser un haut statut sanitaire et ainsi réduire l'usage d'antibiotiques.
- L'adoption de stratégies de rechange à l'usage des antibiotiques.



2

VISER UNE ORGANISATION
REPRÉSENTATIVE,
EFFICACE ET ENGAGÉE
AU SERVICE DES
PRODUCTEURS



RENFORCER LA VIE ASSOCIATIVE

Les Éleveurs de porcs du Québec se sont donné pour objectif d'être un moteur de changement en permettant aux éleveurs d'avoir accès à une information de qualité pour les guider dans la prise de leurs décisions. Les travaux réalisés pour rendre accessibles plus rapidement les rapports d'abattage ou encore ceux en cours pour la base de données s'inscrivent dans la poursuite de cet objectif. Par ailleurs, le renforcement de la vie associative s'appuie également sur des élus et des éleveurs bien formés, disposant d'une information en temps réel de l'évolution des différents dossiers au sein desquels se sont engagés les Éleveurs de porcs. Nous faisons état ci-dessous des actions menées en ce sens par l'organisation.

INFORMATION, MOBILISATION ET FORMATION

AU CŒUR DE LA VIE ASSOCIATIVE



David Boissonneault, président des Éleveurs de porcs, et Normand Martineau (3^e à partir de la droite), président du comité des Deux Rives des Éleveurs de porcs de la Beauce & des Deux Rives, ont souligné la participation de la relève lors d'une activité de la vie associative de cette région. Louis-Philippe Roy, Samantha Bergeron, Pascal Boivin, Annick Pelletier, Jimmy Boivin et Steve Gagné font partie de cette relève.

Au terme de chaque réunion du conseil d'administration un appel conférence est tenu avec les secrétaires des syndicats régionaux. Ils sont ainsi mieux informés sur les grands enjeux traités par les membres du conseil d'administration. Dans le même sens, un sommaire des orientations du conseil d'administration est transmis aux administrateurs des syndicats afin qu'ils soient renseignés sur les positions prises par les Éleveurs de porcs.

De plus, le *Flash*, le bulletin électronique de l'organisation, a été publié à plus de 70 reprises au cours de la dernière année. Cette infolettre permet aux Éleveurs de porcs de partager avec l'ensemble des partenaires de la filière une information de pointe sur les différents enjeux et les diverses réalisations du secteur porcin. Il est important de noter que quelque 1 300 abonnés reçoivent cette infolettre, dont la majorité sont des éleveurs.



Enfin, année après année, le magazine *Porc Québec* continue, par ses quatre numéros, à offrir aux éleveurs des articles de fond sur des sujets d'actualité et sur des pratiques d'élevage. La revue bénéficie d'ailleurs d'une bonne notoriété auprès des éleveurs comme en témoigne les commentaires recueillis dans le cadre de groupes de discussion.



MOBILISATION

Soucieux de l'importance de bien répondre aux besoins de ses membres, les Éleveurs de porc ont en effet réalisé trois groupes de discussion, en février, en ciblant des éleveurs qui ne participent habituellement pas aux activités syndicales organisées par les Éleveurs et leurs syndicats régionaux. L'échantillon des entreprises rencontrées dans le cadre de cette activité incluait des entreprises dites indépendantes, des entreprises produisant sur une base forfaitaire et des représentants de la relève.

Les principaux constats qui se dégagent de cette activité sont que les éleveurs sont fiers du travail réalisé par leur organisation, tant sur le plan de la représentation auprès des décideurs politiques qu'auprès de la population en général. Les personnes rencontrées sont également fières des publicités produites par les Éleveurs pour valoriser le travail de producteur et favoriser la consommation de viande de porc. En revanche, bien qu'ils expriment un besoin de participer à des rencontres, ils s'attendent à ce qu'elles leur permettent d'acquérir des connaissances qui leur seront utiles pour leur entreprise. En ce sens, ils souhaitent que les rencontres organisées par les syndicats soient moins centrées sur les procédures. Ces observations ont été partagées avec les conseils d'administration des syndicats régionaux. Ceux-ci ont d'ailleurs expérimenté, dans la dernière année, des approches nouvelles afin de se rapprocher davantage des membres qu'ils représentent. Au cours des prochains mois, un plan de mobilisation et de communication sera élaboré par les membres du comité communication et vie associative.

FORMATION

Afin de veiller à ce que les élus des différents paliers de l'organisation disposent des compétences requises pour exercer leurs fonctions, une politique de perfectionnement a été élaborée à leur intention. En début d'année 2015, les Éleveurs ont également tenu une session d'accueil des nouveaux élus au sein des syndicats régionaux. Par la réalisation de cette activité, qui s'est tenue sur deux jours, les Éleveurs voulaient parfaire les connaissances des nouveaux élus sur le fonctionnement de l'organisation et sur leur rôle au sein de celle-ci.

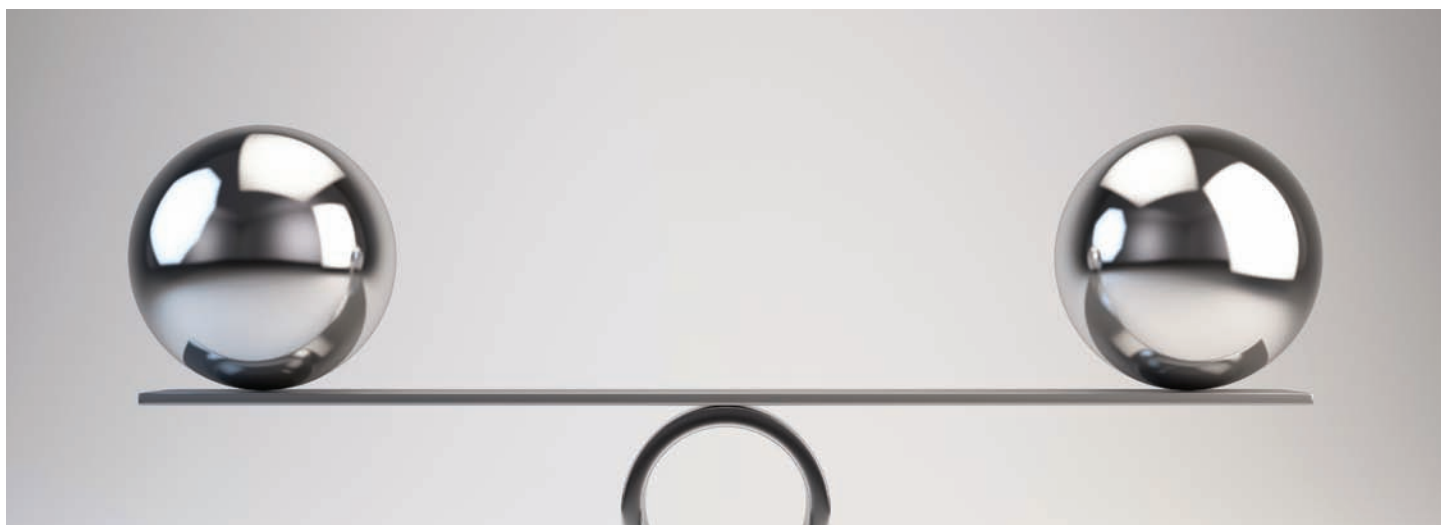
Le développement des compétences des éleveurs au sein des entreprises est également une priorité. En ce sens, les Éleveurs se sont impliqués dans la réalisation d'une analyse des besoins de formation avec l'aide d'AGRIcarrières et le soutien financier de la Commission des partenaires du marché du travail. Ce projet en quatre étapes a permis de rencontrer un groupe d'experts du secteur afin d'identifier les enjeux présents et futurs de ce milieu. Une entrevue individuelle avec des éleveurs a permis de préciser les besoins de formation propres à chaque catégorie d'élevage (naiseur, naisseur-finisser, finisseur, élevage à forfait). Ces besoins ont été validés par l'entremise d'un sondage électronique auprès de l'ensemble des éleveurs. Au cours des prochains mois, des actions seront lancées pour répondre aux besoins identifiés.

RÉVISER LA STRUCTURE

IMPLANTATION DE LA NOUVELLE STRUCTURE

La réorganisation des groupes s'est complétée à l'automne 2014 avec la fusion planifiée des Éleveurs de porcs des Deux Rives et des Éleveurs de porcs de la Beauce. Ce regroupement était conditionnel au maintien de l'autonomie de fonctionnement de chacun des deux groupes sous la forme de comités régionaux et à ce que le président de chacun des deux comités continue de siéger au conseil d'administration des Éleveurs de porcs du Québec.

Par ailleurs, le contrat d'affiliation liant les Éleveurs de porcs aux syndicats affiliés a été révisé. La nouvelle version entrera en vigueur au lendemain de l'assemblée générale annuelle des Éleveurs de porcs. Le financement des activités des syndicats régionaux a également fait l'objet d'une analyse en début d'année 2014. Enfin, une proposition de refonte des règlements généraux des Éleveurs de porcs sera soumise pour approbation à leur assemblée générale annuelle les 28 et 29 mai 2015.



RESSOURCES AU SERVICE DES SYNDICATS RÉGIONAUX

L'analyse du financement des activités des syndicats a été réalisée parallèlement d'une réflexion sur le rôle des syndicats et des ressources, dont ils doivent disposer pour assumer pleinement leurs responsabilités. Les Éleveurs de porcs communiquent régulièrement avec les secrétaires régionaux afin de s'assurer qu'ils disposent d'une bonne connaissance et compréhension des dossiers. De cette façon, les secrétaires sont en mesure d'accompagner et d'appuyer les administrateurs de leur syndicat.

Au cours des prochains mois, une proposition d'entente avec les fédérations régionales de l'UPA sera élaborée. En plus de préciser les attentes des syndicats sur les différentes tâches qui incombent aux secrétaires régionaux, la proposition d'entente aura notamment pour objectif de définir les rôles et les responsabilités respectives des syndicats et des fédérations régionales vis-à-vis la gestion des services qui sont utilisés par les syndicats régionaux.



ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET PLAN QUINQUENNAL

Les Éleveurs de porcs demeurent soucieux de gérer, de façon optimale, les ressources humaines et financières de l'organisation. Les actions de la dernière année se sont inscrites dans la continuité prévue par le plan de financement quinquennal adopté en 2014. L'objectif du plan de financement est d'atteindre l'équilibre budgétaire et de le maintenir pour les cinq prochaines années. Pour y contribuer, des initiatives sont également mises de l'avant comme l'amélioration des processus de l'organisation qui demeure une priorité.

ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE ET

PLAN DE FINANCEMENT QUINQUENNAL

En mai 2014, les Éleveurs de porcs ont adopté un plan de financement ayant pour objectif d'atteindre l'équilibre budgétaire et de le maintenir pour les cinq prochaines années. Préalablement à l'élaboration et l'adoption du plan de financement, une révision de l'ensemble des postes de dépenses a permis de générer une réduction récurrente des coûts de quelque 1,3 million de dollars par année qui s'explique en bonne partie par une réduction des effectifs de 13 %. Le plan de financement s'appuie sur les éléments ci-dessous :

- Perception des contributions sur la base des kilogrammes pour les porcs d'abattage. Les contributions perçues sur les truies et les verrats demeurent par tête.
- Indexation de 2 % sur les charges d'opération, 3 % sur la masse salariale basée sur les prévisions budgétaires 2014.
- Prévisions d'abattage tenant compte de la présence de la diarrhée épidémique porcine et de l'augmentation du poids des porcs.
- Enveloppe de recherche maintenue à 400 000 \$ annuellement.
- Maintien d'un fonds de roulement permettant une gestion efficace et optimale de l'organisation. Cela se traduit par la volonté de maintenir des surplus accumulés variant entre 9 millions de dollars et 9,5 millions de dollars. Ces balises constituent l'élément déclencheur pour les augmentations prévues selon le plan pour les années 2016 à 2020.



Le tableau suivant présente les contributions prévues au plan de financement et qui pourront faire l'objet d'un vote des délégués lors des assemblées générales des producteurs visés par le plan conjoint si les surplus cumulés observés ou anticipés se situaient en deçà des balises prévues.

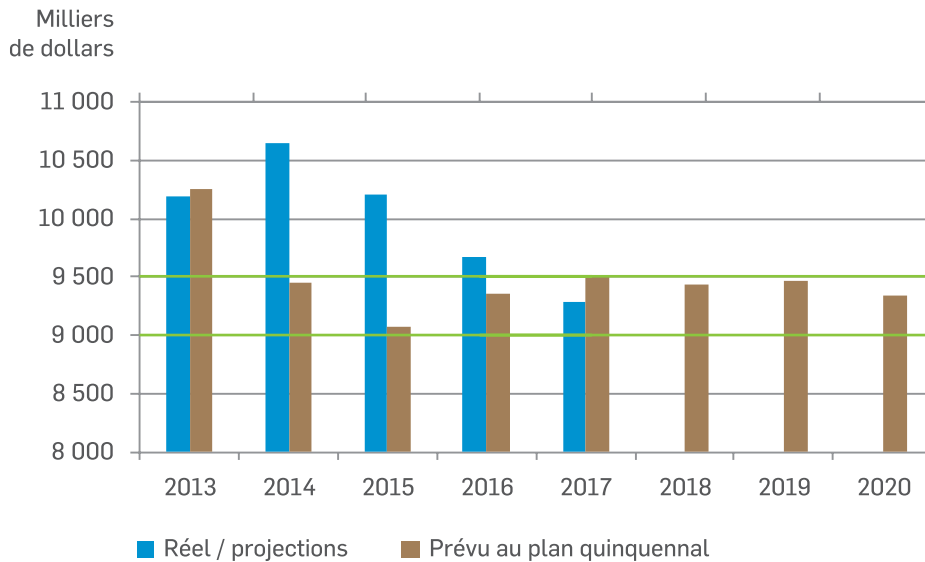
ÉVOLUTION DES CONTRIBUTIONS SELON LE PLAN DE FINANCEMENT ADOPTÉ À L'AGA 2014

Année		Plan conjoint \$/100 kg	Porcs Mise en marché \$/100 kg	Total \$/100 kg	Truies et verrats \$/tête
2014	Budget	1,15 \$	0,30 \$	1,45 \$	8,39 \$
2015	Adopté en 2014	1,23 \$	0,30 \$	1,53 \$	8,97 \$
2016	Voté annuellement	1,33 \$	0,30 \$	1,63 \$	9,70 \$
2017	Idem	1,34 \$	0,30 \$	1,64 \$	9,77 \$
2018	Idem	1,35 \$	0,30 \$	1,65 \$	9,85 \$
2019	Idem	1,37 \$	0,30 \$	1,67 \$	9,99 \$
2020	Idem	1,39 \$	0,30 \$	1,69 \$	10,14 \$
Situation 2009	\$ / 100 kg	1,33 \$	0,33 \$	1,66 \$	9,39 \$
Engagement 2009	\$ / 100 kg	1,23 \$	0,33 \$	1,56 \$	8,39 \$

Lors de la réunion du conseil d'administration du 25 mars dernier, voyant que les résultats et surplus accumulés anticipés pour l'exercice terminé le 27 décembre 2014 se maintenaient au-delà du plafond de 9,5 millions de dollars, les administrateurs ont décidé de ne pas appliquer la hausse de contribution prévue pour 2016. Le tout sera revu en 2017.

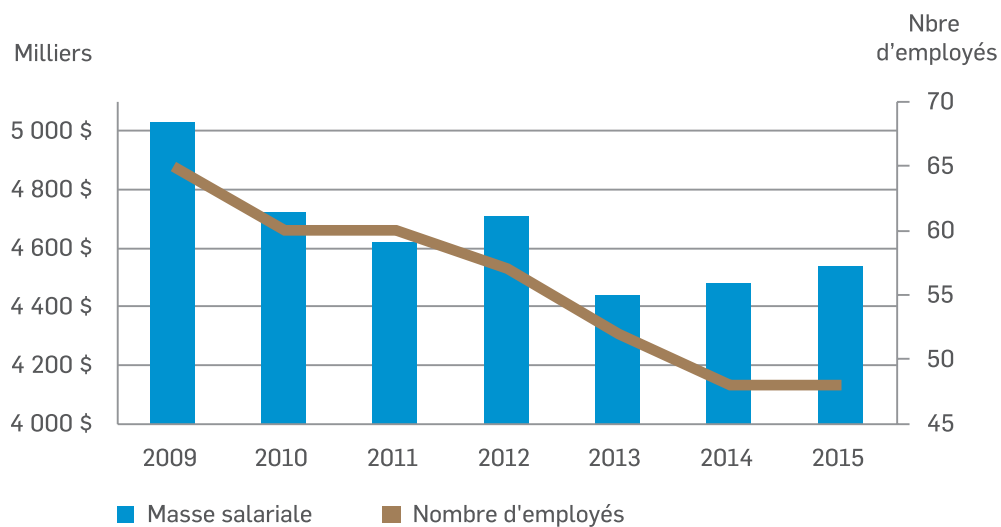
Quelques indicateurs nous permettront de suivre la réalisation et le maintien du plan de financement.

ÉVOLUTION DES SURPLUS ACCUMULÉS



Le plan de financement 2016-2020 prévoit le maintien des surplus entre 9 M \$ et 9,5 M \$ pour assurer la gestion optimale de l'organisation.

MASSE SALARIALE ET NOMBRE D'EMPLOYÉS



AU 31 DÉCEMBRE 2014, LES CONTRIBUTIONS PAYÉES PAR

LES ÉLEVEURS SE DÉTAILLAIENT COMME SUIT :



Il faut noter que depuis le 1^{er} janvier 2015, la contribution perçue pour les porcs d'abattage est passée de 1,169 \$ par porc à 0,0123 \$ par kilo carcasse. La contribution prélevée sur les truies et les verrats est demeurée par tête. Elle est passée de 8,386 \$ à 8,97 \$ par tête.



AMÉLIORATION DES PROCESSUS TOUJOURS UNE PRIORITÉ

Soucieux de gérer de façon optimale les ressources humaines et financières de l'organisation, les Éleveurs ont poursuivi la démarche d'amélioration des processus instaurée en 2012. Jusqu'à maintenant, une quinzaine de projets d'amélioration ont été identifiés. De ce nombre, 7 projets seront priorisés en raison des économies attendues par leur réalisation, soit 260 000 \$ annuellement, dont 160 000 \$ en gains de productivité et 100 000 \$ en réductions de coûts. Plusieurs projets auront également des impacts positifs pour les éleveurs. La majorité des projets nécessite l'intervention des technologies de l'information. Afin d'accélérer leur réalisation, l'organisation ajoutera une ressource supplémentaire pour la seconde partie de l'année.

Parmi ces projets, figure l'envoi électronique des certificats d'abattage. La transmission des certificats d'abattage aux éleveurs et agents représente annuellement plus de 60 000 envois postaux et générera des économies annuelles d'environ 92 000 \$ en frais d'expédition et de papeterie, tout en permettant aux éleveurs de recevoir leurs données plus rapidement. Le service est en vigueur depuis le 5 mai 2015. La transmission électronique du certificat d'abattage est un nouveau service aux éleveurs qui s'ajoute aux autres outils intégrés dans « Porc-Trait » pour leur permettre de consulter et d'archiver leurs données de production respectives.

Voici des améliorations en cours de réalisation ou qui le seront au cours de la prochaine année :

- Projet Multi-ententes, visant à réduire l'attribution de nouveaux numéros de producteurs.
- L'amélioration du processus de saisie des déclarations dans « APPORC ».
- La première phase d'améliorations au Service de gestion des risques du marché, incluant l'envoi électronique des documents.
- Le traitement des données relatives au programme AQC dans le but de réduire le temps de saisie et de vérification des informations.
- Le transfert électronique des données pour les déclarations des abattoirs de type B.
- La facturation électronique aux abattoirs (terminé).



ÉVALUATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Les Éleveurs de porcs du Québec ont confié à la firme KPMG le mandat de procéder à l'évaluation exhaustive de ses technologies de l'information et de la gouvernance de celles-ci. L'analyse a permis de constater l'envergure et la solidité du système de gestion de l'information des Éleveurs de porcs de même que le volume important de données qui y sont emmagasinées. Cependant, l'enjeu demeure dans l'optimisation de leur utilisation, et ce, aux bénéfices des différents utilisateurs des secteurs d'affaires de l'organisation et de ses partenaires. Pour ce faire, les Éleveurs procéderont à l'acquisition et à l'implantation d'un logiciel d'intelligence d'affaires. Cet outil facilitera l'accès aux informations efficacement. Cette démocratisation de l'information permettra aux usagers autorisés d'extraire efficacement des données en vue de produire des analyses, des tableaux de bord et des rapports répondant aux besoins et à la réalisation de leurs objectifs. Cette démarche vise également à améliorer la qualité et la convivialité des informations transmises aux éleveurs.

Prochainement, l'organisation passera à la messagerie « Outlook ». Cette dernière étant plus flexible et conviviale, elle facilitera les échanges des Éleveurs avec tous ses partenaires de la filière. D'ailleurs, l'organisation profitera de ce changement pour arborer sa nouvelle adresse courriel soit : **@leseleveursdeporcs.quebec**.

De plus, les technologies de l'information, considérées comme étant un levier important à la réalisation du plan stratégique, ont vu la gouvernance de leur service passée en revue. Davantage tournée vers une approche client, l'équipe des technologies de l'information est soucieuse de répondre aux besoins des utilisateurs. D'ailleurs, sur une base régulière, elle informe les membres du comité vérification interne et finances sur l'avancement des projets. Ce sont les membres qui voient également à valider les grandes orientations du service.

LES REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES DES ÉLEVEURS DE PORCS DU QUÉBEC

L'organisation a été particulièrement active cette année en matière de relations gouvernementales et extérieures. Dans la foulée de l'entrée en fonction du nouveau gouvernement et du lancement du rapport de responsabilité sociale (cf. article sur le rapport de responsabilité sociale p. 34), les Éleveurs de porcs du Québec ont présenté leurs réalisations, les enjeux et les défis de leur secteur à plusieurs élus et représentants gouvernementaux. De juin 2014 à mars 2015, plus d'une dizaine de rencontres ont été organisées avec des députés, hauts fonctionnaires et membres de cabinets ministériels, parfois en présence d'autres partenaires de l'industrie (dans le cadre de la planification stratégique), pour exprimer leurs préoccupations quant à la nécessité de relancer la production porcine et d'optimiser le plein potentiel de la filière.

MISSION EN CHINE

Du 27 au 31 octobre 2014, les Éleveurs de porcs du Québec se sont rendus en Chine, dans le cadre de la première mission commerciale hors Amérique du Nord du premier ministre du Québec, Philippe Couillard. Cette visite s'inscrivait dans la continuité des autres voyages déjà effectués par les Éleveurs et les partenaires de la filière dans l'Empire du Milieu. Les objectifs de ce voyage visaient à mieux comprendre les exigences et réalités de cet important marché, faire la promotion du porc du Québec et sensibiliser les membres de la délégation gouvernementale à l'importance économique du secteur porcin, propulsé par ses exportations.

David Boissonneault a accompagné le premier ministre à Jinan pour rendre visite au gouverneur de la province du Shandong. Malgré les déclarations de celui-ci sur l'autosuffisance de sa province en matière de production porcine, il a rappelé l'importance pour son pays d'importer un produit répondant aux normes de qualité et de salubrité les plus rigoureuses, qui distinguent le porc québécois sur les marchés d'exportations.

RENCONTRE DE DIVERS PUBLICS

Les Éleveurs de porcs du Québec ont eu l'occasion d'entrer en contact avec divers publics au cours de l'année. La saison automnale a été particulièrement active, car les Éleveurs ont accueilli deux délégations étrangères provenant du Vietnam et du Mexique. Dans le cadre d'un cours donné à l'École des HEC de Montréal, les étudiants ont pu découvrir la production porcine, et quelques mythes sont tombés!

Plus récemment, les Éleveurs de porcs du Québec ont accueilli les membres du conseil d'administration d'*Ontario Pork*, une initiative visant à rapprocher les deux organisations pour faire face aux défis communs. Enfin, les Éleveurs étaient invités à présenter leur premier rapport de responsabilité sociale au forum Americana, le plus grand salon multisectoriel en environnement de l'Amérique du Nord, qui rassemble chaque année plus de 10 000 participants et exposants.



PRÉSENCE AU CCP ET PARTICIPATION

AUX DOSSIERS NATIONAUX

Les Éleveurs de porcs du Québec ont poursuivi leur travail auprès du Conseil canadien du porc grâce, notamment, à la participation de deux de leurs administrateurs, David Duval et Normand Martineau, au sein du C.A. de l'organisme canadien. Les Éleveurs de porcs ont travaillé activement à l'avancement de plusieurs dossiers nationaux, faisant valoir du même coup les enjeux et les préoccupations des producteurs québécois à l'échelle canadienne. Parmi les faits saillants de la dernière année, retenons :

- La poursuite des représentations visant à contrer la Loi américaine.
- La poursuite des travaux sur la création d'un office national de recherche, de développement des marchés et de promotion pour le Canada (une demande des Éleveurs de porcs).
- Le début de la programmation de recherche de la Grappe porcine « Swine Innovation Porc ».
- L'implantation de la traçabilité par l'organisme « PorcTracé Canada ». Les Éleveurs coordonnent la mise en place de la traçabilité à l'échelle du Québec en plus d'offrir le service d'accompagnement aux producteurs.
- Le développement d'une meilleure coordination en matière de santé porcine et une implication dans les dossiers de la DEP, de lavage des camions, de transport et de projet pilote pour une certification pour les transporteurs.
- Le suivi de l'évolution des accords commerciaux étrangers, dont l'Accord économique et commercial global (avec l'Union européenne, dont on prévoit l'entrée en vigueur en 2016). Le CCP continue aussi de suivre les négociations du Partenariat transpacifique pour lequel on vise un accord en novembre 2015. On s'efforce également d'améliorer les relations commerciales avec les Philippines, la Mongolie, l'Inde, l'Ukraine, l'Afrique du Sud et la Serbie.

- L'intervention dans différents dossiers commerciaux comme celui de l'embargo de la Russie. Le CCP a aidé Canada Porc International à améliorer les relations pour accroître les exportations vers d'autres pays comme le Brésil et la Chine.
- La participation à une coalition issue de groupes d'éleveurs pour défendre les intérêts des travailleurs étrangers temporaires, dont la contribution est importante pour les entreprises porcines et de transformation.

DÉPART DE JEAN-GUY VINCENT

Le président Jean-Guy Vincent a quitté son poste au terme d'un troisième mandat. Lors de son dernier message M. Vincent a dressé un bilan positif du travail accompli pour les éleveurs de porcs canadiens. Il a souligné la maturité, dont on fait preuve les organisations provinciales dans les dossiers, principalement celui de la santé des troupeaux. Il a également relevé l'établissement de bonnes relations avec le Conseil des viandes du Canada qui a étoffé le rôle assumé par Canada Porc International sur les marchés d'exportation. Il a enfin mentionné « que le financement et la communication demeurent un défi de taille et qu'en plus d'un plan de financement, la mise en commun des ressources provinciales pour les projets nationaux nécessitera notamment la reconnaissance de l'importance d'une organisation nationale forte. »

LA COMMUNICATION AU CŒUR DE L'ACTION



David Boissonneault répond régulièrement aux médias sur les enjeux de la production porcine.

Depuis 2012, la communication figure parmi les priorités stratégiques de l'organisation. Elle permet de mieux faire connaître les efforts et initiatives des Éleveurs de porcs afin de recevoir une reconnaissance et un appui des partenaires de l'industrie, des décideurs gouvernementaux et du grand public. Basée sur l'expertise, le leadership et la coordination réussie de la direction générale avec les différents services de l'association, la communication s'inscrit dans une vision sur le long terme pour obtenir les conditions favorables à la consolidation et au développement du secteur. Au fil des ans, le discours positif mis de l'avant par les différents porte-parole, à l'échelle provinciale et régionale, a été repris et apprécié des différents publics ciblés.

En 2014, les Éleveurs de porcs du Québec ont bénéficié d'une couverture de presse importante et positive. Cela démontre que l'organisation jouit d'une crédibilité indéniable et représente une source d'information fiable et pertinente pour les journalistes. Elle est régulièrement appelée à réagir sur un vaste nombre de sujets, et chaque entrevue donnée est une occasion saisie pour faire valoir les positions de l'organisation et de ses membres (ex. : embargo russe, Commission Robillard, diarrhée épidémique porcine).

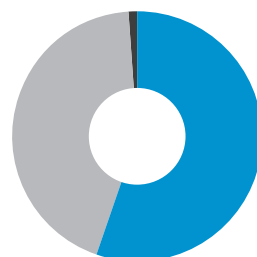
INDICATEURS (JUIN 2014 - AVRIL 2015)

155

NOMBRE D'ENTREVUES

228

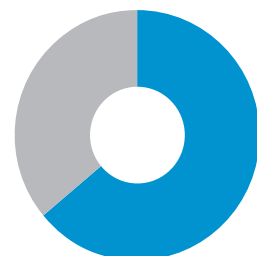
NOMBRE DE PUBLICATIONS



TONALITÉ DE LA
COUVERTURE

- 43 % POSITIFS
- 56 % NEUTRES
- 1 % NÉGATIFS

RÉPARTITION DES MÉDIAS GÉNÉRALISTES ET SPÉCIALISÉS



36 %

● MÉDIAS
AGROALIMENTAIRES

64 %

● MÉDIAS NON
SPÉCIALISÉS

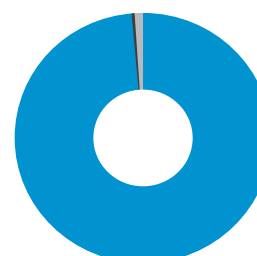
LE CAS DE L'EMBARGO RUSSE (7 AOÛT 2014)

72 444 200

PORTÉE TOTALE*

305

NOMBRE DE MENTIONS



TONALITÉ DE LA
COUVERTURE

- 1 % POSITIF
- 99 % NEUTRES
- 0 % NÉGATIF

*La portée représente le nombre de personnes qui ont potentiellement été en contact (lu, vu ou entendu) avec le sujet concerné. Chaque personne peut avoir été en contact plus d'une fois avec le même sujet.

Par ailleurs, la tenue d'événements de relations publiques est aussi un bon moyen pour générer une couverture de presse positive et positionner avantageusement la profession et le produit. Ces activités permettent de mettre en valeur les bonnes pratiques à la ferme, la contribution économique du secteur ou encore l'importance de l'achat local pour la vitalité des régions, par l'intermédiaire d'un discours dynamique, cohérent et percutant. À cet égard, le lancement du rapport de responsabilité sociale des Éleveurs de porcs du Québec, le Bacon Extravaganza ou encore le Porc Show peuvent être considérés comme des succès et contribuent au sentiment de fierté, indispensable à la relance de l'industrie.



Le ministre du MAPAQ, Pierre Paradis, lors de son passage au Porc Show.

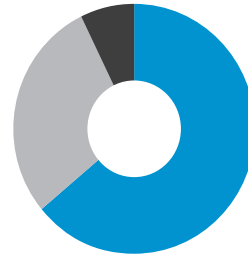
RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIALE

1 134 781

PORTÉE TOTALE *

28

NOMBRE DE REPORTAGES



TONALITÉ DE LA COUVERTURE

- 29 % POSITIFS
- 64 % NEUTRES
- 7 % NÉGATIF

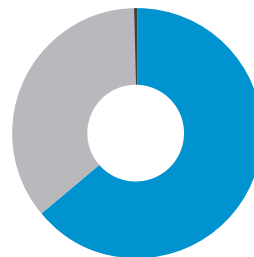
BACON EXTRAVAGANZA

10 672 339

PORTÉE TOTALE *

43

NOMBRE DE REPORTAGES



TONALITÉ DE LA COUVERTURE

- 36 % POSITIFS
- 64 % NEUTRES
- 0 % NÉGATIF

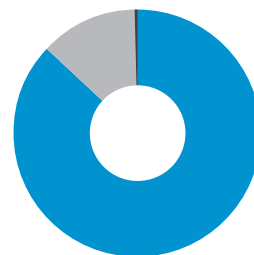
PORC SHOW

1 263 368

PORTÉE TOTALE *

15

NOMBRE DE REPORTAGES



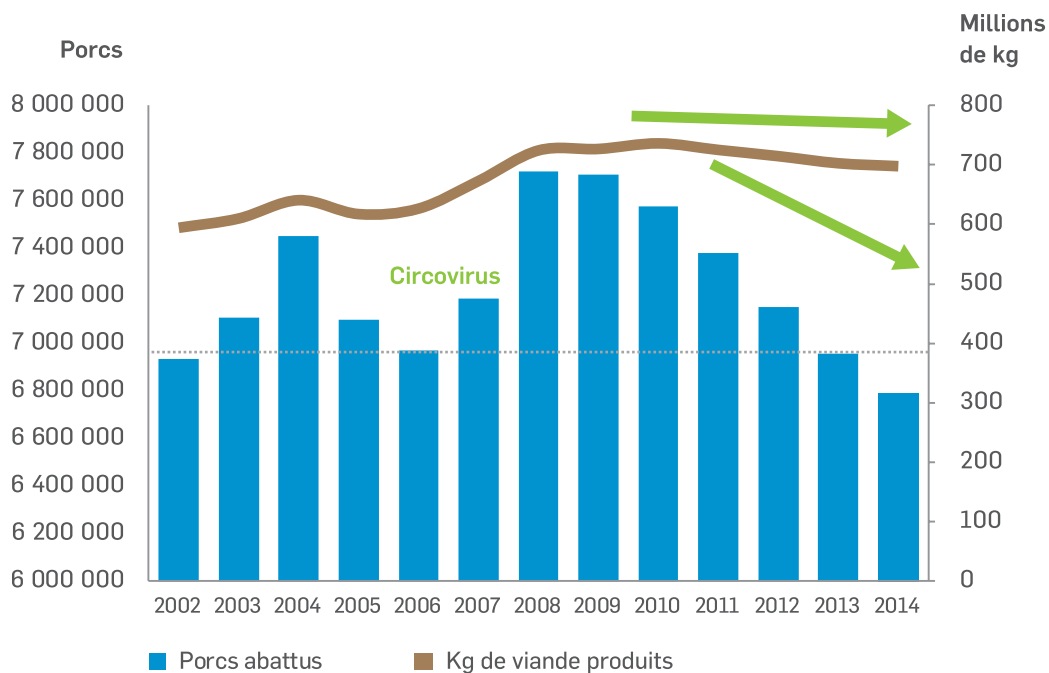
TONALITÉ DE LA COUVERTURE

- 13 % POSITIFS
- 87 % NEUTRES
- 0 % NÉGATIF

*La portée représente le nombre de personnes qui ont potentiellement été en contact (lu, vu ou entendu) avec le sujet concerné. Chaque personne peut avoir été en contact plus d'une fois avec le même sujet.

STATISTIQUES ET INDICATEURS ÉCONOMIQUES

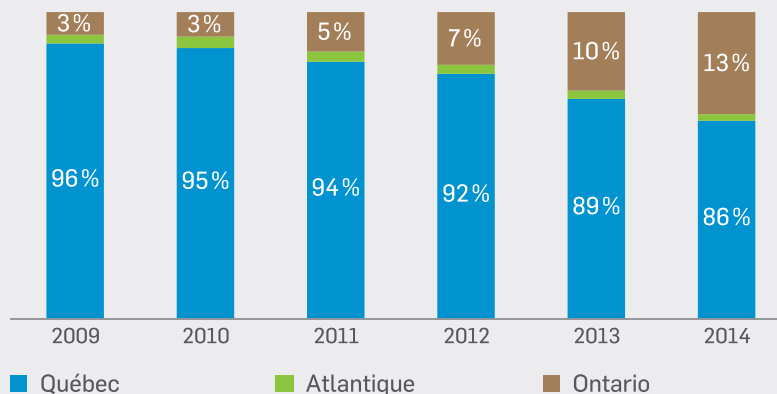
ABATTAGES ANNUELS, QUÉBEC, 2002-2014



En 2014, la hausse de 1,7 % du poids des porcs n'a pas compensé entièrement la baisse de 2,4 % des abattages. Conséquemment, la production totale de viande enregistre une baisse de 0,7 % en 2014.

Source : Les Éleveurs de porcs du Québec

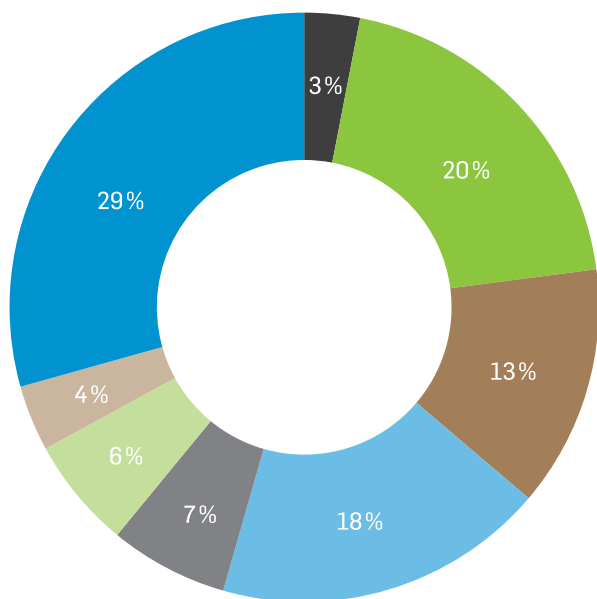
ORIGINE DES PORCS ABATTUS AU QUÉBEC (TÊTES) 2009-2014



Au cours des cinq dernières années, les abattoirs québécois ont compensé la baisse de la production québécoise par des approvisionnements supplémentaires de porcs ontariens. Ils comptaient pour 13 % des abattages de la province en 2014.

Source : Agriculture et Agroalimentaire Canada

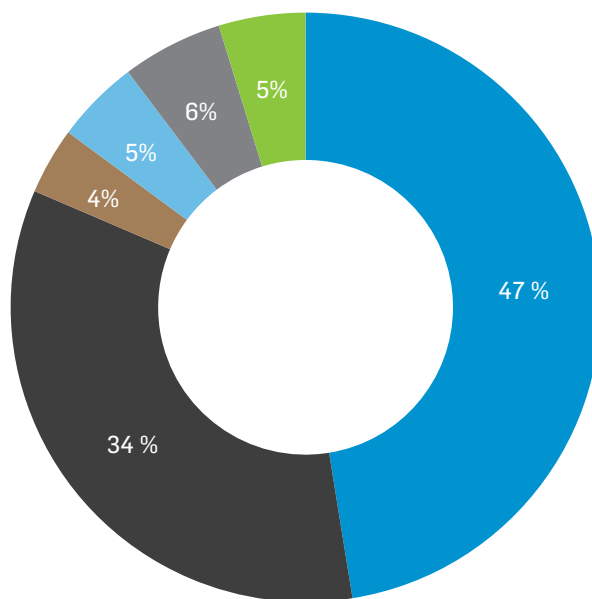
NOMBRE D'ENTREPRISES PORCINES PAR RÉGION - 2014



- Bas St-Laurent 58
- Beauce 379
- Centre-du-Québec 253
- Deux Rives 347
- Estrie 124
- Lanaudière 116
- Mauricie 69
- Montérégie 559

Source : Les Éleveurs de porcs du Québec

% DES ABATTAGES DE PORCS SELON LES ENTENTES



- Qualité Québec
- Sans ractopamine (6 grilles) *
- Olymel plus
- Nagano (Lucyporc)
- Grille DuBreton
- Sans sous-produit animal et antibiotique (4 grilles)

* Des porcs sans ractopamine peuvent être présents dans les autres ententes.

Source : Les Éleveurs de porcs du Québec

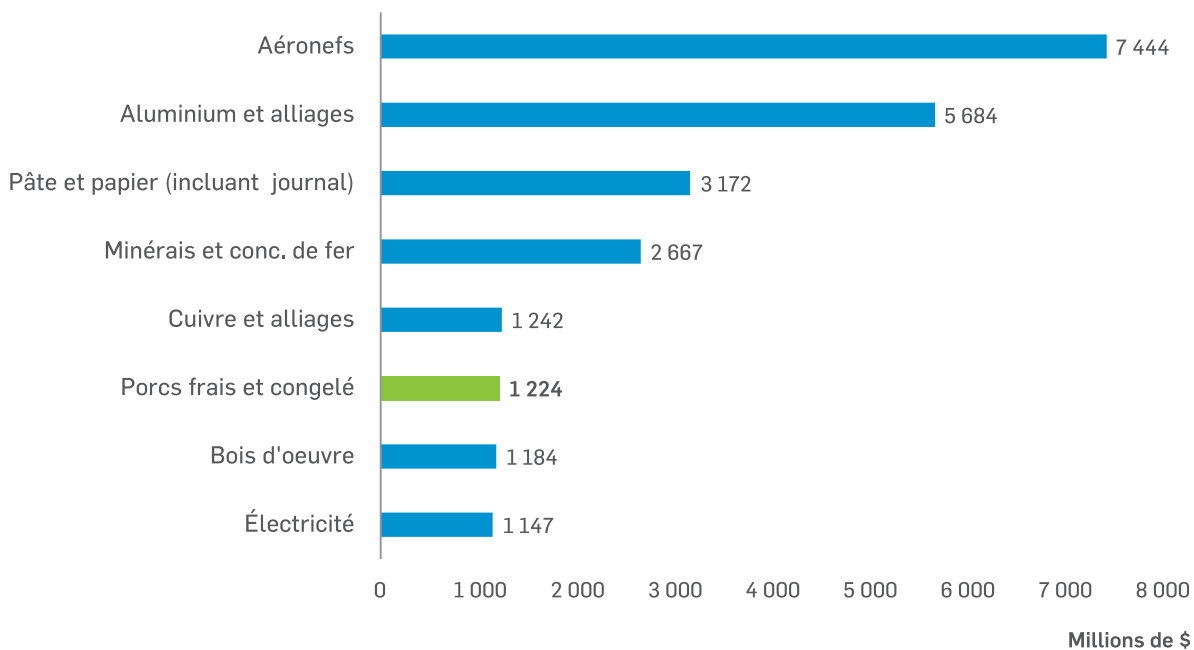
ÉVOLUTION DES FONDS ASRA – PORCELETS ET PORCS (MILLIERS DE \$)



Depuis la crise de 2008-2009, la santé des fonds ASRA porcins s'améliore toujours.

Sources : La Financière agricole du Québec. Prévisions 2014 et 2015 : Les Éleveurs de porcs du Québec

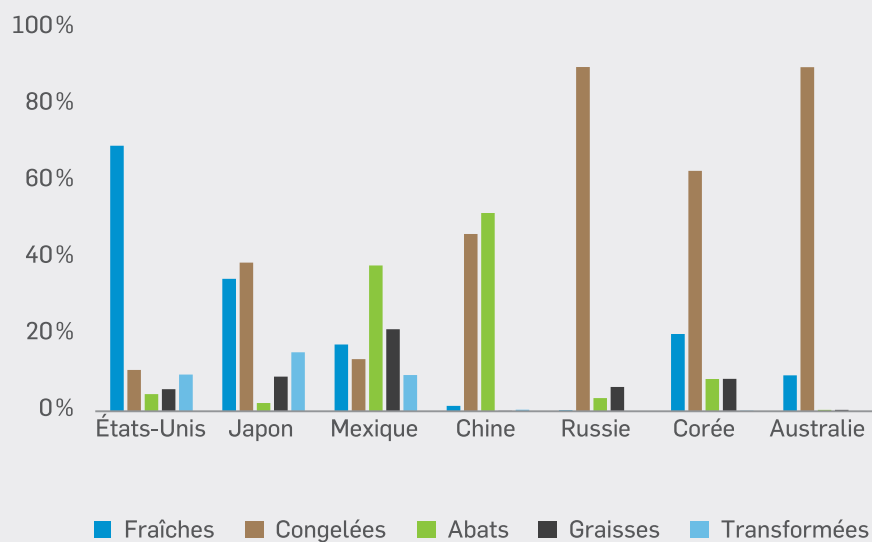
BALANCE COMMERCIALE DES PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTÉS DU QUÉBEC, 2014



Le porc frais et congelé se classe 6^e en terme de balance commerciale au Québec. Il se situe devant de grands secteurs tels que l'électricité et le bois d'oeuvre.

Source : Industrie Canada

EXPORTATIONS QUÉBÉCOISES DE VIANDE PORCINE PAR DESTINATION ET LEUR VALEUR MOYENNE (POURCENTAGE PAR TYPE DE COUPE - 2014)



La valeur moyenne de la viande de porc exportée au Japon est la plus élevée de toutes les destinations.

Les marchés vers lesquels les abats sont principalement dirigés ont une valeur moyenne des exportations inférieure.

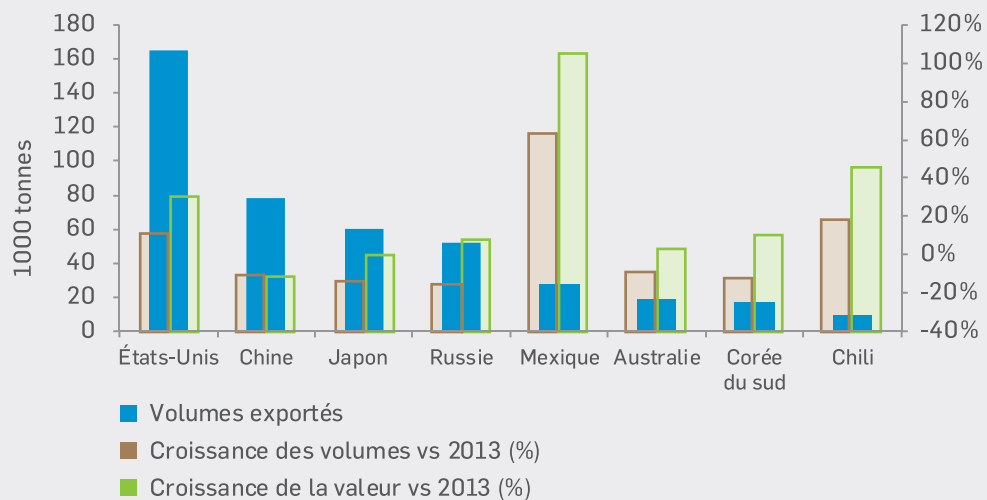
Sources : Statistique Canada, compilation Catsnet Analytics et les Éleveurs de porcs du Québec

PORTRAIT DE LA PRODUCTION PAR RÉGION -2014

Région	Porcs produits	Nombre de fermes	Porcs produits par ferme	Valeur des ventes à la ferme
Bas-St-Laurent	210 085	58	3 622	50 649 003 \$
Deux-Rives	1 012 821	347	2 919	244 179 134 \$
Beauce	999 388	379	2 637	240 940 597 \$
Centre-du-Québec	1 145 335	253	4 527	276 126 688 \$
Estrie	465 667	124	3 755	112 266 792 \$
Montérégie	2 288 605	559	4 094	551 755 530 \$
Lanaudière et Outaouais-Laurentides	320 447	116	2 762	77 255 972 \$
Mauricie	195 878	69	2 839	47 223 863 \$
Total	6 638 226	1 905	3 485	1 600 397 579 \$

Source : Les Éleveurs de porcs du Québec, Service de la mise en marché

PRINCIPAUX MARCHÉS D'EXPORTATION DE VIANDE DE PORC EN PROVENANCE DU QUÉBEC



Malgré la taille déjà importante du marché américain pour le porc du Québec, les exportations vers ce pays ont continué leur progression tout comme pour le Mexique et le Chili.

Source : Industrie Canada, compilation des Éleveurs de porcs du Québec

555, BOUL. ROLAND-THERRIEN
BUREAU 120, LONGUEUIL (QUÉBEC) J4H 4E9
TÉLÉPHONE : 450.679.0530
TÉLÉCOPIEUR : 450.679.0102
WWW.LESELEVEURSDEPORCSDUQUEBEC.COM
